

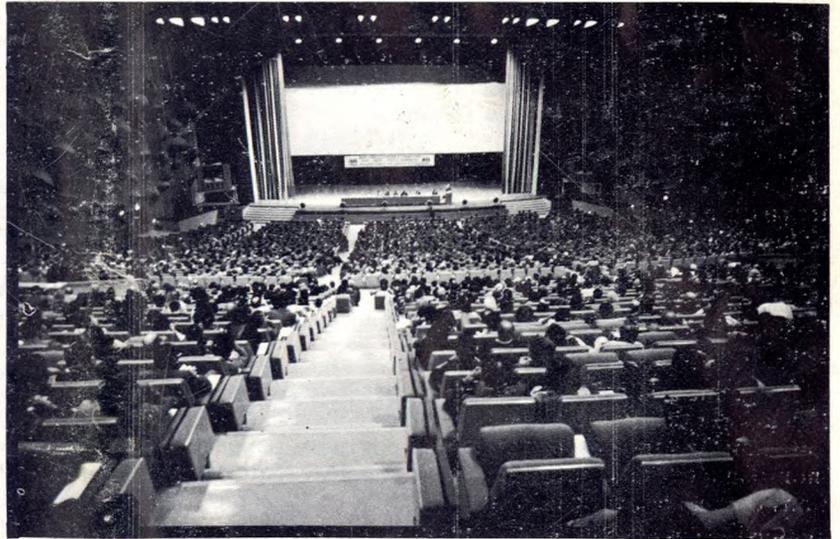
LE DIVORCE ET L'EGLISE L'ARMENIEN AU BACCALAU
REAT NERSES CHNORHALI . . . ACTUALITE DU 28 MAI
KITABJIAN EN DIRECT . VASKEN 1er . L'ECOLE DE VALENCE

armenia



radioscopie

Jacques Chancel
Jean Marie Carzou



A PARIS
MEETING
POUR LA DEFENSE
DE LA CAUSE ARMENIENNE



le sayat nova
de Paradjanov

éditorial

par Jacques Cassabalian

CARTES SUR TABLE

Dans la plupart des parties de cartes, quelques-unes d'entre elles, soigneusement étudiées en fonction du jeu qui se trouve entre les mains du partenaire qui les a choisies, deviennent des atouts. Ceux-ci, bien utilisés, lui font gagner la partie.

Mais une fois la victoire acquise, ces atouts redeviennent des cartes sans valeur particulière, à moins que dans une prochaine partie, le même partenaire ou un autre ne les utilise à nouveau comme atouts.

De tout temps, des problèmes ont surgi entre les petites nations et leurs puissants voisins qui, abusant de leur force, ont empêché le bon droit de triompher, aidés en cela par la lâche passivité des autres puissances.

Mais lorsqu'une partie diplomatique s'engage entre deux grandes puissances, aucune d'elles, pour arriver à ses fins, n'hésitera à sortir de son jeu une carte maîtresse pour mettre en difficulté l'autre. Et c'est l'un de ces multiples problèmes, non encore résolus, l'un des centaines de dossiers ensevelis dans les chancelleries qui surgira au bon moment pour embarrasser l'adversaire et obtenir de lui des avantages appréciables en échange de la non-poursuite de l'action engagée en faveur de la nation spoliée qui pendant un moment a cru sincèrement aux sentiments humanitaires désintéressés de son protecteur.

Longtemps, la cause arménienne a servi de paravent aux appétits des grandes puissances pour justifier leur volonté d'intervention dans les affaires intérieures de l'Empire Ottoman. Les tractations qui se sont déroulées pendant le Congrès de Berlin, en 1878, montrent d'une façon tragique que leurs préoccupations humanitaires envers les populations chrétiennes et arménienne en particulier n'étaient que prétexte à paroles fleuries auxquelles elles se sont laissées prendre, alors qu'il ne s'agissait que de défendre les intérêts européens.

Ce qu'il y a de paradoxal dans la répétition des événements similaires qui ont jalonné notre histoire jusqu'en 1915 c'est que, comme tout bon oriental, l'Arménien est joueur et connaît les subtilités des jeux de cartes. Il ne devrait pas se laisser abuser par les partenaires qui se disputent entre eux, le prennent tour à tour sous leur protection en se servant de lui comme atout dans leurs tractations.

Pourtant, il s'est encore laissé berné au lendemain de la Libération lorsqu'on demanda à tous les Arméniens de signer au bas d'un manifeste destiné à l'ONU où il était réclamé aux Turcs la restitution des terres ancestrales spoliées, lorsqu'il ajouta, plein d'enthousiasme, sa signature aux centaines de milliers d'autres.

Malheureusement, il apprit par la bouche du délégué russe à l'ONU, VICHINSKY, que les terres récupérées iraient... à la Géorgie.

De même, 29 ans plus tard, lorsque le député républicain du Massachusetts, Thomas O'NEILL, leader de la majorité à la Chambre demanda au Président d'instituer la journée du 24 Avril spécialement à la mémoire des milliers d'Arméniens massacrés par les Turcs en 1915, les journaux arméniens pavoisèrent, croyant avoir enfin obtenu gain de cause sur l'une de leurs revendications, la reconnaissance du génocide.

Ils ne pouvaient pas supposer, les naïfs, que leurs protecteurs quels qu'ils soient et quelque estime qu'ils aient pour le peuple arménien, ne voudraient pas les aider à gagner cette partie car, vainqueurs, les Arméniens ne pouvaient plus leur servir d'atout.

Et le Département d'Etat intervint...



ARMENIA

2, place de Gueydan
13120 Gardanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT

Jean Kabrielian

VICE-PRESIDENTS

Jacques Tarpinian
André Guironnet

SECRETAIRE

Anaïs Doroumian

TRESORIER

Jacques Cassabalian

MEMBRES

Aram Chehiguan
Artakin Hagopian
Ohan Hekimian

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Ohan Hekimian

REDACTEUR EN CHEF

André Guironnet

SECRETAIRE DE REDACTION

Anaïs Doroumian

REDACTEURS

Jean-Marie Alibert
Marcel Démirdjian
Christian Manoukian
Varoujan Arzoumanian

CORRESPONDANTS

LIBAN

Garo Poladian

VALENCE

Marc Koharian
Hayazad Ohanian
Jacques Kojakian
André Maksoudian

RELATIONS EXTERIEURES

ET PUBLICITE

Jean Kabrielian

PROMOTION VENTE

ABONNEMENTS

Jacques Cassabalian
Artakin Hagopian

GESTION

Ohan Hekimian

MAQUETTE

Varoujan Arzoumanian

COMPOSITION

Office 27
100, rue Grignan
Marseille

IMPRIMERIE

Gravite
19, rue Sainte
Marseille

ABONNEMENTS

2, place de Gueydan
13120 Gardanne
Tél. 22.43.41

Tarif/10 numéros : 40 F

Prix du numéro : 5 F

Fonds A.R.A.M

A PROPOS D'OBJECTIVITE

Je tiens à vous exprimer la surprise et l'amertume avec laquelle j'ai pris connaissance du numéro d'Arménia du mois de mai. Malgré toute la sympathie que j'éprouve pour Arménia (laquelle m'incite à vous écrire), je vous accuse de manquer d'objectivité.

Dans le cadre du 60e anniversaire du génocide perpétré par les Turcs à l'encontre du peuple arménien, vous relatez, sur une double page, les manifestations ayant eu lieu à Marseille, Valence et Nice. Pour ce qui est de Marseille et ainsi que le laisse entrevoir votre revue, il y a eu, malheureusement, deux commémorations distinctes. S'il est normal que les colonnes d'Arménia reflètent cette dualité, il est choquant de laisser croire aux lecteurs, par une pagination égale, que ces deux commémorations étaient d'importance égales. Or ces deux manifestations (à savoir d'une part commémoration suivie de la projection d'un film relatant les difficultés de la population arménienne sous la tutelle du tsar ; et d'autre part, commémoration précédée d'un défilé sur la voie publique et d'une messe de requiem) organisées pour le même anniversaire faisaient appel à des motivations, à un esprit et à des moyens fort différents. Le soutien du peuple à ces deux commémorations a été aussi d'importance différente. Tout ceci n'est pas perceptible dans vos colonnes. Si certains lecteurs ont rectifié d'eux mêmes, les lecteurs non marseillais n'ont pu faire la juste part des choses.

Je vous accuse de manquer d'objectivité en ce qui concerne le choix des moyens employés pour relater ces deux commémorations. Depuis quand un communiqué émanant d'une association prend-il la place d'un compte-rendu ? Je ne suis pas contre l'insertion du communiqué, mais comme vous n'avez pas de compte-rendu vous laissez entendre que la rédaction partage pleinement les points de vue du communiqué. Bien sûr, vous allez répondre que vous n'êtes pas responsables du fait que les uns ont rédigé un communiqué et que les autres ne l'ont pas fait. Cela est trop facile. Dans le cas où il n'y aurait pas eu de communiqué, vous auriez été bel et bien obligés de rédiger un texte qui aurait eu l'avantage de donner le point de vue d'Arménia. Donc ce texte vous l'avez sacrifié au profit d'un communiqué que vous saviez partial, incorrect et incomplet. Vous saviez que M. Biagini, vice-président du Conseil Général, Secrétaire Général du Parti Communiste Français, après avoir dénoncé les origines impérialistes des guerres et des massacres a déclaré : «... la vie du peuple arménien se concrétise par votre présence ici, mais aussi et je dirai surtout, par l'existence d'une Arménie Soviétique, dynamique et rayonnante qui ne revendique nullement les territoires du passé. Elle pratique une politique de sagesse ». (Voir La Marseillaise du 22 avril 1975). Pourquoi le communiqué reste-t-il coi à ce sujet ? Pourquoi Arménia, par son silence, s'en fait-il le complice ?

Dans votre numéro zéro, vous insistiez sur la crédibilité de votre journal dû à son objectivité et sa non discrimination. Vous écriviez

alors : « Qu'ils (les partis) laissent de côté intérêts, réputation, amour propre, pour unir leur savoir... Chaque fois qu'une ligne de conduite commune doit être prise sur des problèmes de caractère national, alors que l'union de tous est indispensable que se passe-t-il ? ». N'était-il pas souhaitable que vous donniez le point de vue du journal en ce qui concerne cette désunion à Marseille ? Que vous flétrissiez ce manque de cohésion et de fraternité ? A quoi servent vos propos si vous-mêmes n'avez pas le courage de les reprendre lorsque les événements le demandent !

Je vous prie de croire, Monsieur le Rédacteur en Chef, que ces quelques lignes ont été dictées par le profond attachement que je porte à Arménia.

Sarhad KILDJIAN
Marseille.

PAGINATION CONTESTEE

Je me permets de vous écrire, afin de m'élever à titre de lecteur de votre journal, contre la manière quelque peu cavalière avec laquelle vous présentez la pagination.

En effet, au sujet des manifestations qui ont marqué la commémoration du génocide, j'ai noté, avec beaucoup de regrets, que vous accordez dans vos comptes rendus la même importance à une manifestation qui pour la première fois à Marseille a réuni près de 5.000 Arméniens, et celle qui le dimanche précédent, le 24 avril, a rassemblé dans une salle de cinéma 500 personnes. Vous auriez dû tout de même faire la différence et je m'explique :

- la manifestation avec défilé sur le Prado était organisée par des organisations arméniennes proches de la FRA Tachnaktzoutioun, avec la participation active, mais à titre individuel, de quelques personnalités arméniennes de Marseille.
- quant à la réunion qui a eu lieu le dimanche qui précédait le 24 avril, elle avait pour chefs de file certaines organisations se disant arméniennes, mais qui à mes yeux sont plus communistes qu'arméniennes. J'en donne pour preuve les « orateurs » invités et qui n'étaient autres que des personnalités politiques régionales dûment engagées auprès du Parti Communiste Français (cf. affiches). Comment prendre au sérieux en tant qu'arménien, des manifestations où le P.C. vient faire sa propagande anti-nationale arménienne.

Je vous donne le soin de juger...

Par cet article d'Arménia, j'ai la conviction que vous avez fait beaucoup de mécontents parmi vos lecteurs qui sont en droit d'attendre d'un journal qui se veut « neutre » une autre forme d'objectivité.

Je ne sais pas si vous allez faire passer mon appréciation, mais sachez qu'elle est l'opinion de beaucoup d'arméniens avec un grand « A ».

Merci pour eux.

Jean Oumédian.
Marseille.

UN REVE REALISE

Voici enfin mon rêve réalisé. On ne s'y trompe pas, vous avez visé juste. Je vous joins deux notes, l'une réalisée par moi, l'autre par un petit groupe du Yans-Club. Je serais heureux que vous les publiez.

Le temps m'a manqué, mais je savais que d'autres pensaient comme moi. Vous pouvez donc compter sur mon appui entier.

Mais quelques points me tiennent à cœur :

- que le journal annonce toutes les manifestations arméniennes, politiques (quelle que soit la tendance), sportive, culturelles, et même privées (mariages, fêtes quelconques) en France et dans les pays limitrophes.
- que des articles rédigés dans d'autres pays, par des groupements d'arméniens, soient reproduits dans leurs langues d'adoption : anglais, espagnol...

Si vous pouvez réaliser cela, je vous promets de pouvoir faire abonner de nombreux arméniens du monde entier.

R. YEZEGUELIAN
Paris.

M. Yezeguelian nous fait parvenir une analyse qu'il avait effectuée, avant la création envisagée d'un journal.

Cela aurait pu être l'éditorial d'Arménia il y a huit mois. Les bonnes volontés finissent toujours par se rencontrer.

JOURNAL DE TOUS LES ARMENIENS DU MONDE

Dans tous les pays où j'ai voyagé j'ai recherché les originaux arméniens, ceux qui n'ont plus que le nom arménien, d'autres avec des noms étrangers. J'ai rencontré des demi, des quarts arméniens, des métis noirs, et même des jeunes totalement arméniens, noyés dans des pays immenses.

Partout et chez tous, j'ai trouvé une imploration désespérée et une tristesse devant le destin inexorable. Chacun s'est laissé aller quelques dixièmes de secondes seulement, mais une souffrance et une culpabilité insaisissables, dans le subconscient les poursuivront toute leur vie.

Chacun a été entraîné dans une vie, en France, en Argentine, ou n'importe où..., le milieu et les réalités ont eu raison des rêves, l'espérance s'est éteinte. Les années ont passé irrémédiablement, on s'est marié, on a trouvé des moyens d'existence, on s'est habitué à de nouveaux horizons, on a fait de nouveaux amis. On regarde derrière soi, on ne peut plus reculer, c'est fini.

Il n'y a qu'une chose à faire : oublier tout et aller vers son nouveau destin.

A un moment où à un autre, chacun a cherché une branche où s'accrocher, on est entré au hasard dans un magasin à l'enseigne « Arax » pour demander tout honteux, si le patron n'était pas par hasard arménien, on a cru voir un visage d'origine arménienne ou on a entendu quelques

paroles à un croisement en Afrique ou en Amérique.

L'ensemble de toutes ces velléités ne s'est pas additionné pour créer quelque chose, mais a été perdu dans l'immense océan qui nous entourait.

Toutefois, j'ai ressenti au fond de mon être que, s'il y avait eu, au bon moment un moyen d'information, quelque chose aurait été créé. C'est de ce besoin métaphysique qu'est née l'idée d'un journal, trait d'union. Pas un journal qui s'adresse aux noyaux des originaux arméniens qui fréquentent des organisations arméniennes dans les pays dans lesquels ils vivent et sont donc conscients de leur originalité, ils sont une infime minorité. Mais un journal destiné à la multitude de tous ceux qui sont dans une autre voie, et qui n'en changeront pas.

Car nous devons être positifs, le fait accompli doit être accepté et il ne s'agit plus de se lamenter sur ce qui devrait être, mais de sauver ce qui peut l'être en voyant la nouvelle réalité. C'est la mission de la première génération d'originaux arméniens nés dans les pays d'accueil, pour lesquels l'influence des parents a été encore prépondérante, d'essayer de créer quelque chose.

Ce journal sera distribué gratuitement dans tous les pays du monde où des originaux arméniens voudront le trouver.

Il aura pour rôle exclusif d'annoncer gratuitement, toutes les manifestations, galas, réunions, expositions, promotions d'universitaires, baptêmes, mariages, décès, etc... de tous les originaux arméniens qui le souhaitent, ou de tous les groupements d'opinion quels qu'ils soient.

Le journal sera rédigé principalement en Français, mais des annonces pourront être indifféremment en Anglais, Espagnol, Arabe ou Arménien. Ainsi, quand on aura un soir de libre, on pourra savoir si, par hasard, il n'y aurait pas une réunion arménienne ou aller en consultant le journal. (La vie des grandes villes ne permet plus de décider d'avance), et, pour celui qui voyage à l'étranger, il aura des points de chute. On essaiera avec le temps de trouver des ressources par la publicité ou par d'autres moyens.

Mais surtout, nous SAVONS que ceux qui ont ressenti un jour l'angoisse du besoin d'une main fraternelle, n'attendent qu'un signal pour se joindre à nous et nous aider.

DON ANONYME

Je vous avais promis d'offrir une somme pour encourager la progression de votre estimé journal ARMENIA.

Pour tenir ma promesse, je vous envoie ci-joint un chèque de 300 F. Cette modeste somme, vous pouvez l'utiliser comme vous le désirez mais pas en publicité. Si vous jugez utile de la mettre dans votre journal sous forme anonyme, pour encourager d'autres personnes, des sourds et des aveugles, qui tournent leurs têtes pour aider des œuvres nationales, vous êtes libre.

A ce sujet, je serais très heureux si je pouvais servir d'exemple.

Spécialiste
-Jean's-

Pont des Audrys
13240 - Septèmes-les-Vallons
Tél. 51.31.51 - 51.37.42

BERTEX

**CARROSSERIE
ET PEINTURE**

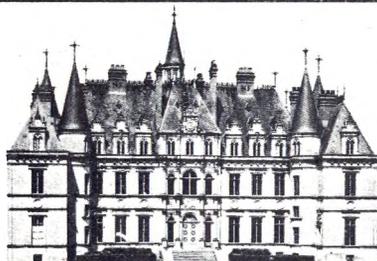
Tél. 48.20.84

MISSAKIAN

(de père en fils depuis 1936)

10-12, rue du Docteur Laennec

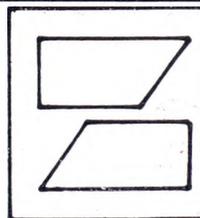
13005 Marseille



**CHAMPAGNE
FRINGHIAN**

CHATEAU DE BOURSAULT

Siège Social à BOURSAULT, 51200 Epernay



LOCATION ET VENTE

**Matériel
de travaux publics
et industrie**

Zanetti s.a.

SIEGE :

Chemin Départemental N° 2
Ancienne Route d'Aubagne - Saint-Menet
13011 Marseille - Tél. 43.90.01

AGENCE :

Route d'Arles
13270 Fos-sur-Mer - Tél. 05.00.78

LES DECLARATIONS DE M. DEMIREL

Ankara. — Solidement planté sur ses jambes, la silhouette trapue, le menton levé, M. Suleyman Demirel, premier ministre de Turquie, prend volontiers l'attitude qu'il entend donner à la politique de son pays ; celle d'un lutteur. Il est difficile aujourd'hui, à Ankara, de parler d'autre chose que de Chypre. Tout vient de cette île ou y retourne depuis que M. Ecevit, prédécesseur de M. Demirel, y débarqua ses troupes, un matin de l'été dernier, pour protéger la minorité turque menacée par un coup d'Etat des extrémistes grecs.

Ce n'est pas seulement la satisfaction de réussir une opération militaire que les Turcs ont trouvée dans l'affaire de Chypre, ni celle de contrôler la partie la plus utile de l'île. C'est surtout — bien ou mal placée — une satisfaction d'amour-propre. Depuis la mort d'Ataturk, fondateur de la République, le plus important des Etats de la Méditerranée orientale par sa superficie, sa population, son potentiel économique et ses souvenirs, vivait dans l'effacement. Il a aujourd'hui le sentiment d'avoir retrouvé un rôle. Que va-t-il en faire ? Veut-il dicter sa loi ? Que pense M. Demirel du vocabulaire cassant de chefs militaires qui ont fait ces dernières semaines, les gros titres des journaux ? Son gouvernement juge-t-il possible et même probable une guerre avec la Grèce ?

— Si vous tirez de certains propos l'impression que quelqu'un veut la guerre ici, ces propos sont trompeurs, répond le premier ministre. En réalité, ils n'indiquent que notre volonté de protéger les droits de la Turquie. Chacun doit savoir que la Turquie est déterminée à protéger ses droits. Mais il y a beaucoup de façons de le faire. Nous ne cherchons pas à accaparer les droits d'autrui, mais seulement à conserver les nôtres. C'est tout naturel.

— Quels sont les problèmes qui vous opposent à la Grèce ?
— A vrai dire, Chypre n'est pas aujourd'hui un problème entre nous et la Grèce. On a poussé la Turquie à intervenir à Chypre. Tout a commencé par la violation de traités internationaux. Les traités résultent d'événements importants. Si vous les violez, vous devez en supporter les conséquences. Chypre a été une affaire très chaude entre 1950 et 1960. A cette époque, on pouvait s'attendre à la guerre d'un jour à l'autre. Puis la diplomatie a pris le dessus et l'Etat Indépendant de Chypre a vu le jour sur la base des traités de Londres et de Zurich. Vint Mgr Makarios. D'où tenait-il le pouvoir qui en a fait le président de Chypre sinon des traités ? Et la première chose qu'il a faite fut de les violer. Qui a détrôné Makarios ? La garde nationale et les officiers grecs, qui n'auraient pas dû être là d'après les traités. En fin de compte, Mgr Makarios est tombé dans le trou qu'il avait lui-même creusé. Alors, que devons-nous faire ? Devions-nous rester à Chypre et attendre que Sampson ait tué des milliers de Turcs chypriotes ? En réalité, pendant quinze ans, Mgr Makarios a continuellement violé les accords internationaux et nous avons fait preuve de la plus grande patience.

« Notre second problème est celui des îles de la mer Egée. Ces îles n'ont jamais appartenu à la Grèce, avant la première guerre mondiale. Aussitôt après, certaines furent données à la Grèce par le traité de Lausanne en 1924 et les autres par le traité de Paris en 1947. Mais il y avait des conditions : d'après ces traités, les îles ne devaient pas être militarisées.

C'est ce que les Grecs ont fait alors que ces îles sont à quelques kilomètres de nos côtes, à deux ou trois mille parfois... Rendez-vous compte, on voit les lumières d'une rive à l'autre. Nous ne craignons pas que les Grecs envahissent la Turquie mais en fortifiant et en militarisant ces îles, ils ont violé les traités. D'ailleurs, ils ne le nient pas. »

— N'est-ce pas une conséquence de l'affaire de Chypre ?

— Ceci ne date nullement de la crise de l'été dernier. Ce n'est pas au cours des derniers six mois que les Grecs se sont mis à militariser les îles, mais depuis des années.

« Le troisième problème est celui des eaux territoriales. Si les Grecs veulent étendre, comme ils le disent leurs eaux territoriales à 12 milles, ils nous coupent la gorge. Nous serions prisonniers des eaux grecques. Les Grecs prétendent que la mer Egée est un « lac grec » ! Mettez-vous à notre place. Accepteriez-vous qu'une mer dont vous êtes riverains soit un « lac » d'un autre pays ? Ce n'est ni logique ni raisonnable. »

— Jusqu'ici les Grecs n'ont manifesté que des intentions. Ils n'ont pas annexé la mer Egée.

— Ils ne le feront pas, parce qu'ils ne le peuvent pas. Nous n'accepteront jamais que la mer Egée soit un « lac grec ».

« Un quatrième problème est celui du plateau continental. Si les Grecs décident que la mer leur appartient, le pétrole, les minerais, et autres ressources du plateau continental leur appartiendraient aussi. De quel droit, je vous le demande ?

« Il y a aussi un cinquième problème : l'interdiction de survoler des régions maritimes qui nous séparent comme une frontière. Enfin il y a le problème que posent les cent cinquante mille Turcs de Thrace occidentale et qui sont maltraités.

— Il y a aussi le problème des Grecs d'Istanbul ?

— Sans doute, mais il ne sont que dix mille !

— Parce que les autres sont partis ?

— Oui, ils étaient cent cinquante mille il y a cinquante ans, mais ils ne sont plus que dix mille.

— Ne croyez-vous pas que tous ces problèmes appellent une solution d'ensemble ?

— Une solution d'ensemble ? Je ne crois pas. Il s'agit de sujets très différents, qui n'ont rien à voir les uns avec les autres. Prenez, par exemple, la militarisation des îles de la mer Egée. Comment pourrions-nous l'accepter sous prétexte que les Grecs accepteraient autre chose ?

— Pensez-vous que l'Europe puisse vous aider à trouver des solutions ?

— Oui. Et d'abord, l'Europe ne devrait ni favoriser ni encourager la

à travers la presse

Grèce. En second lieu, elle ne devrait pas armer les Grecs. Si tel était le cas, nous pourrions régler nos affaires.

— L'Europe ne pourrait-elle pas fournir un cadre à un règlement entre la Turquie et la Grèce, comme elle en a fourni un à la réconciliation allemande ? Il est plus facile d'accorder quelque chose au nom de l'Europe que de céder à l'adversaire.

— Je doute que cela serve à quelque chose. Certes, je n'en rejette pas entièrement l'idée, mais pour le moment, cela ne faciliterait pas un règlement.

— De toute façon, il y a aujourd'hui à Chypre un regroupement effectif des Turcs et des Grecs. En outre, les Grecs acceptent le principe d'une fédération. Ne pensez-vous pas qu'un grand pas a ainsi été fait et qu'il existe maintenant une base de négociation ?

— Supposez que les Grecs n'acceptent pas cette situation que se passerait-il ? C'est une situation de fait qu'ils acceptent parce qu'ils y sont obligés. Ils l'ont provoquée et ne peuvent pas la modifier. Et s'ils n'acceptaient pas la fédération, je ne pense pas que nous leur demanderions ce qu'ils veulent.

(...)

— Votre anti-communisme ne pèse-t-il pas sur vos relations avec l'U.R.S.S. ?

— Avec les Soviétiques, nous avons établi des relations de bon voisinage. Nous ne pouvons ignorer leur présence et leur proximité. Nous ne leur créons aucun ennui si eux-mêmes ne nous en créent pas. Mais nous voulons protéger notre mode de vie et notre régime. Nous ne nous mêlons pas des affaires intérieures de nos voisins. Sur cette base pourquoi n'aurions-nous pas de bonnes relations ?

(...)

— Il y a eu cependant la crise de Chypre entre la France et la Turquie de sérieuses difficultés. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

M. Demirel observe ici un long silence et reprend :

— « Avec la France, nous avons toujours eu de bonnes relations. Mais pendant la crise de Chypre, il y a eu des choses que nous n'avons pas aimées. Nous l'avons dit.

— Et maintenant ?

— La position de la France ne nous a pas empêchés de faire ce que nous voulions. Mais nous ne pourrions accepter que la France nous soit hostile. Il n'y a d'ailleurs aucune raison pour qu'elle le soit ».

M.D.

Le Monde - 20 mai 1975

CHRETIENS PERSECUTES EN TURQUIE

Que se passe-t-il dans le Sud-Est de la Turquie ? Dimanche, à différentes messes célébrées à Saint-Cloud un prêtre turc, le père Samuel Ozdemir, curé de Mardin, Djarbekir, Mediath, Ourépa, Edelle, Alassis et Malatia, a dénoncé les persécutions dont sont victimes des minorités chrétiennes dans cette région où le génocide des Arméniens a laissé des traces douloureuses.

Plus de cent-mille chrétiens de rite oriental, parlant l'araméen — c'est-à-dire la langue même de Jésus-Christ — vivent là dans des conditions matérielles très difficiles. Descendants d'un peuple qui vécut en Mésopotamie, il y a trois mille ans, ces chrétiens sont dans l'Eglise depuis le 1er siècle.

Grand, maigre, ascétique, le père Samuel a entrepris une vaste campagne d'information sur la situation de ces pauvres gens. Pour les autorités locales, dit-il, les chrétiens sont des « chiens », des infidèles, sans aucun droit. Des bandes de jeunes musulmans, aidés par la police turque, multiplient les incursions dans les villages chrétiens, pillent, violent, incendient : « Dix fois j'ai été pendu par les pieds, la tête en bas », affirme le père Samuel. L'isolement des villages leur pauvreté extrême font que les touristes ne passent jamais dans cette région et que ce drame est ignoré.

Un nouveau « massacre des Arméniens ? »

Lors du conflit de Chypre — ce qui rappelle curieusement le prétexte du massacre des Arméniens en 1915 — ces communautés furent rendues responsables d'un drame dont elles ignoraient évidemment tout. La persécution prit des allures de guerre sainte et on a privé des gens de nourriture et d'eau, cependant que les sévices se multipliaient sous l'œil complice de la police régionale.

Le père Samuel, qui a quitté son pays pour attirer l'attention du monde libre sur ces faits, voudrait qu'une enquête soit menée sur place par des instances qualifiées (Amnesty International; Ligue des Droits de l'Homme, Pax Christi, etc...) afin que cesse ce génocide qui, cette fois-ci, n'ose même pas dire son nom, Est-ce vraiment impossible ?

Jean BOURDARIAS
Le Figaro
Vendredi 6 juin 1975

IL Y A 60 ANS MOURAIENT LES ENFANTS D'ARMENIE

En 1915, la Turquie exterminait un million six cent mille Arméniens. Génocide resté impuni, répétition générale d'autres génocides.

Le 31 juillet 1915, Talaat Pacha, Ministre de l'intérieur turc, reçoit la visite de l'ambassadeur d'Allemagne envoyé par Wilhelm II. Le dialogue est très bref. L'ambassadeur ne veut rien ternir les excellentes relations entre la Turquie et son allié allemand engagé dans une effroyable guerre en Europe. Mais enfin tous ces bruits de massacres d'Arméniens, toutes ces histoires que l'on raconte à demi-voix... Qu'en est-il monsieur le ministre ?

— Mais de quoi voulez-vous parler M. l'Ambassadeur ?

— De la question arménienne, M. le Ministre...

— Je ne comprends pas. Veuillez prendre note que la question arménienne n'existe plus désormais, puisque les Arméniens n'existent plus.

Tout est dit. L'ambassadeur se retire en songeant que l'on meurt beaucoup en Europe en cette année 1915. Un million six cent mille Arméniens viennent d'être assassinés par le gouvernement turc. Officiellement. Calmement. Quelques mois auparavant, un dirigeant politique turc le Dr. Nazem a prédit ce qui allait se passer.

« A présent, nous sommes en guerre : il n'y a pas de meilleure occasion que celle-ci, l'intervention des grandes puissances et les protestations des journaux ne peuvent être entendues ; et même si elles le sont, l'affaire deviendra un fait accompli et sera achevée. Cette opération opportune doit être celle de la destruction. Il faut exterminer tous les arméniens et ne pas en laisser un seul en vie ».

Un exemple pour Hitler

Cet ordre a été exécuté avec tant de perfection et si peu de protestations que Hitler, moins de vingt ans plus tard, après l'avoir soigneusement étudié va le prendre comme exemple. Ce qui a si merveilleusement réussi avec les Arméniens pourrait-il échouer avec les Juifs ? Et si les Etats tellement empâtés dans leurs guerres ont laissé faire, pourquoi vont-ils en 1933 ou en 1942 empêcher le génocide prophylactique des SS ?

Himmler, pour sa Solution Finale, n'a eu qu'à copier plus tard un des télégrammes envoyés par Talaat Pacha à ses collaborateurs : « Vous avez d'abord été informés que le gouvernement... avait décidé d'exterminer tous les Arméniens vivant en Turquie... Un terme doit être mis à leur existence, quelques criminelles que les mesures puissent être, on ne doit prendre en considération ni l'âge, ni le sexe, ni des scrupules de conscience ».

Les raisons de cette haine sont politiques. Depuis 1514, le sultan Sélim a conquis la terre arménienne. Mais comment se prétendre propriétaire de cette terre aussi longtemps que son peuple, le peuple arménien est vivant ? Auparavant, le sultan Abdul Hamid a été à l'avant-garde d'une répression ininterrompue. En 1915, le trio d'Istanbul, Enver Pacha, Talaat Pacha et Djémal Pacha décident d'employer les grands moyens. La Solution Finale. Finir avec les Arméniens, c'est finir avec l'Arménie. Le tout est de faire vite. Si les alliés gagnent la guerre, il est certain qu'ils proclameront l'indépendance de l'Arménie. L'empire ottoman sera démembré, les pires désordres attendent peut-être les grands propriétaires fonciers au pouvoir.

A l'aube du 24 avril 1915, deux cent trente cinq notables arméniens sont appréhendés par la police turque. Leur convoi part pour une destination inconnue. Le lendemain, trois cent cinquante autres personnalités de l'intelligentsia arménienne de la capitale turque sont également arrêtées. Pendant des semaines, l'on ne sait rien d'eux. Puis soudain la vérité se fait jour. Tous, députés, médecins, écrivains, avocats, professeurs, prêtres ont été torturés et assassinés.

Ce n'est que le prologue de la tragédie. Très rapidement, la bureaucratie du génocide commence à fonctionner, Police et armée turques encerclent les villages arméniens dans l'Est du pays, La plupart des Arméniens seront obligés de creuser leur propre tombe, avant d'être abattus par les mitraillettes qui attendent. Posément. La règle impérative est la liquidation de tous les mâles de 15 à 60 ans. Femmes, vieillards et enfants doivent être déportés vers des centres de regroupement. Quelque part en Cilicie, Syrie ou Anatolie. Pour ces malheureux, c'est une longue marche de mort. Famine, coups, fusillades parsèment la route de dizaines de milliers de cadavres.

Puis Istanbul expédie de nouvelles instructions. La police fait trop de sentiment. Tous les enfants de plus de cinq ans doivent être exécutés. Raison d'Etat. Ceux qui par chance échappent à cet ordre doivent être élevés comme de futurs citoyens turcs dans les orphelinats spécialisés de Césarée, Beyrouth ou Damas. Mais soudain Talaat Pacha a des remords. Des orphelinats ? Pour quoi faire ? Le gouvernement d'Alep reçoit une dépêche suivante : « Rassemblés les enfants des Arméniens qui, selon l'ordre du département de la guerre, ont été réunis et confiés aux autorités militaires. Emmenez-les sous prétexte que le Comité de déportation doit se charger d'eux, de façon à ne pas éveiller les soupçons. Tuez-les et faites un rapport ».

Le carnage méthodique va se poursuivre jusqu'à la fin de la guerre. Quelques centaines de milliers de réfugiés arméniens réussissent à sauver leur vie dans la fuite. Leurs descendants en France, au Liban et partout dans le monde viennent de commémorer avec solennité le premier génocide du siècle.

Sans regrets

A ce jour, la Turquie des affairistes et des propriétaires fonciers n'a pas eu une seule parole de regret. Ce qui a été fait a été fait. Mieux, elle considère toute commémoration de la tragédie comme une offense faite à la Turquie. En France ou aux Etats-Unis, les ambassadeurs turcs ont pour mission de protester si un monument doit être dressé à la mémoire des 1.600.000 morts. Récemment, le gouvernement américain a admis qu'en raison de son alliance militaire avec la Turquie, il pouvait difficilement rappeler à l'ordre le gouvernement d'Ankara.

Et pourquoi la Turquie de la persécution des libéraux, des intellectuels et des minoritaires devrait-elle avoir des remords ? Le génocide de 1915 est resté impuni. Il n'a constitué après tout qu'une répétition générale des génocides d'Auschwitz. Des génocides du Biafra. Des génocides des Kurdes. Des génocides sans châtiments.

C'est le siècle du permis de tuer. C'est pour cela que nous sommes tous des Arméniens.

Henri SMOLARSKI
Tribune Juive Hebdo
N° 360-361
Mai-Juin 1975)

arménia
5

**USINE DE
NETTOYAGE A SEC ET DE
DELAYAGE DE JEAN'S
teinturerie
AU BLEU DE FRANCE**

30, place des Cardeurs
Aix-en-Provence
Tél. 26.08.13

**De l'usine au
consommateur**

**réal
tricots**

215, bd. de la Libération. Tél. 64.09.22
217, rue de Rome. Tél. 48.76.96
55, rue de Rome. Tél. 33.89.89
13. Marseille

**CAISSE D'EPARGNE
de VALENCE**

1, place A. Briand
Tél. 44.26.14
10 agences en ville



Georges Medzadourian

« LES EXILES DE LA PAIX »

Une famille arménienne qui débarque en France en 1925 et tous ses problèmes d'adaptation pendant les premières années de cette nouvelle existence.

Un livre 11,5 x 20 cm. 210 pages
Editions Entente.

Originaire de l'Arménie historique, Georges Medzadourian, à l'âge de 14 ans, en 1924, se retrouve en France, terre d'exil et d'espoir. C'est alors le lycée Henri IV, des études de médecine, puis la guerre de 39-40, qu'il fait comme médecin de bataillon d'infanterie. Durant les années d'occupation, il participe activement à la lutte contre le nazisme.

**PENDANT VOS
VACANCES**

Pendant vos vacances, même si vous partez loin, n'oubliez pas Arménia, que vous retrouverez dès la rentrée. N'oubliez pas de le faire connaître à tous vos amis que vous reverrez cet été.

N'oubliez pas de noter toutes les anecdotes ou toutes les découvertes « arménisantes » qui pourraient jaloner vos voyages. Elles intéresseront sans doute tous nos lecteurs.

De toute façon Arménia ne vous oublie pas et vous souhaite de très bonnes vacances... arméniennes.

**AUX
ASSOCIATIONS**

Nous rappelons que toutes les associations peuvent nous faire parvenir le calendrier de leurs activités, afin que nous puissions en informer nos lecteurs.

**RECITS SUR
LES MASSACRES**

Il est demandé à tous les Arméniens qui ont été déportés ou témoins d'exactions lors des massacres de 1915, de noter leurs souvenirs (quelle que soit la langue, manuscrits ou enregistrements sur bande).

Ces récits peuvent être d'une importance capitale dans la perspective de la constitution d'une documentation complète sur le génocide.

Faites parvenir ces documents à Arménia, 2 Place de Gueydan, 13120 Gardanne, qui transmettra à Venise (Père Vahan Hovhannessian).

**COMME
AZNAVOUR**

Après « Ils sont tombés » (dont le succès l'est aussi), un nouveau disque « Souvenir d'un arménien » entre au hit-parade de la communauté. Il est enregistré par la formation Les Armenians Sunshine formée de Gérard Melkonian, Robert Papazian, Jean Martin et André Piesen. Cette chanson a été composée sur un poème de Georges Kodjaguezian qui se termine ainsi : « Toi mon pays terre de Dieu... Je voudrais revenir caresser ton sable, respirer à plein nez le reste de tes cendres, pour que mon corps s'imprègne ton amour, le sacrifice de mon peuple que je chérirais toujours ».

Nous avons pu découvrir ce disque au Sevana-Lidge, à Marseille, au cours de la « Nuit de l'Été », le 21 juin dernier, où quelques chansons d'Aznavour furent très appréciées... parce qu'elles étaient chantées par Georges Poloshian. A découvrir.

**UN CONCURRENT :
NON
UN CONFRERE :
AYO**

32 pages 21 x 29,7 cm, une couverture en couleur, des rubriques très diversifiées : cinéma, chanson, livres, peinture, médecine, presse, musique..., des photos en noir et en couleurs, tel se présente le N° 1 du nouveau mensuel distribué en France : AYO.

(AYO. Editions allemande, anglaise, française. Directeur de la Publication : Simon Bebek. Rédaction centrale : Vienne, Autriche. Correspondance et abonnements : Simon Bebek, B.P. 49 - 91800 Brunoy. Abonnement un an : 100 F.).

**CONFERENCES-
DEBATS**

Au cours du mois de mai, le Centre d'Etudes Arméniennes a organisé plusieurs conférences-débats illustrées de projection diapositives (Gardanne, Saint-Antoine...). A cette occasion le Dr. Khayiguan présentait ses jeunes éléments d'un dynamisme confirmé. Le travail du Centre, notamment dans la période de l'inauguration du monument du Prado qui avait fait l'objet de protestations turques avec rappel de l'ambassadeur, était illustré par des coupures de presse, affiches, lettres au Président Pompidou...

**CAMP DU
CENTRE**

Dans le cadre de l'extension de ses activités, le Centre d'Etudes Arméniennes organise du 2 au 24 août 1975 un camp de formation réservé à ses adhérents. Ce camp sera également ouvert, dans la mesure des possibilités, à des jeunes d'origine arménienne de plus de dix-huit ans désirant acquérir des connaissances de base sur l'ARMENIE et les ARMÉNIENS.

Les contreforts du Vercors, un parc de 8 ha planté de chênes et de cèdres séculaires, une piscine à 500 mètres, constitueront le cadre agréable de ce camp.

Prix du séjour (pension complète) :

- 1 semaine : 36 F. la journée -
- 2 semaines : 34 F. la journée -
- 3 semaines : 32 F. la journée.

Ces prix comprennent : logement repas, assurance accidents et responsabilité civile, présence aux conférences, cours d'arménien.

Vous pouvez poser votre candidature à l'une des adresses suivantes :

Région Parisienne : K. Kevonian, 1, rue Léon-Blum, 94240 L'Hay-les-Roses - Région Lyonnaise : R. Donikian, 228, Av. Félix-Faure, 69003 Lyon - Région Viennoise : E. Koutoudjian, La Tabourette, 38116 Estrablin - Région Valentinienne : J. Nazarian, 17, rue Mme de Sévigné, 26200 Montélimar - Région Marseillaise : G. Khayiguan 1 bd. de l'Helvétie, 13012 Marseille
Autres régions et étranger : Direction du camp, K. Kevonian, 1, rue Léon-Blum, 94240 L'Hay-les-Roses.

SUR TF1 QUAND MEME

L'émission sur le voyage en Arménie de Jean Bourdarias qui avait été supprimée (voir Arménia « A travers la presse », N° 5, page 5, éditorial de Haratch et N° 6, page 7, extrait de Télérama) est à nouveau programmée. Elle sera diffusée le dimanche 10 août à 10 h 30 sur TF1 (Le Jour du Seigneur). A moins que...

VASKEN 1er A PARIS

Venant de Londres où il avait consacré l'autel d'une nouvelle église, Sa Sainteté Vasken 1er, Catholicos de tous les Arméniens, arrivait à Orly, le jeudi 12 juin. Accueilli par des fidèles et par les personnalités civiles et religieuses, Vasken 1er entamait un programme chargé de trois jours.

Les vendredi 13 et samedi 14, il présidait une réunion de travail à laquelle participaient tous les prêtres et les représentants des comités paroissiaux des églises apostoliques arméniennes de l'ouest de l'Europe. Cette réunion avait pour but l'échange d'idées sur la vie des paroisses et les réformes éventuelles à y appliquer. Des assemblées similaires avaient déjà eu lieu en 1971 et 1973.

Dans la soirée du samedi, dans les salons de l'Hôtel Inter-Continental, un dîner en l'honneur de Vasken 1er était offert par les responsables de l'Eglise de la rue Jean Goujon. Après les discours de bienvenue, Sa Sainteté Vasken 1er devait notamment déclarer : « Je suis très ému des bonnes paroles qui me sont adressées. Je vous en remercie, mais je souhai terai que ces bonnes pensées soient adressées, non pas à ma personne, mais à notre Sainte Eglise d'Etchmiadzine ». Faisant allusion aux problèmes créés par le différent administratif sur l'église de la rue Jean Goujon, Vasken 1er est heureux de constater que les Arméniens unis ont fait front pour la défense de la dignité de leur église. Il aborde ensuite le 24 avril : « La commémoration du 60e anniversaire des massacres en Arménie a été une journée historique. Tout un peuple venant de toutes les villes et villages s'est rendu en pèlerinage à Dzidzerzagapert. Leurs regards tournés vers l'Ararat, les jeunes chantèrent ce que leur cœur dictait. Vous ne pouvez imaginer leur attachement et leurs sentiments à l'égard de leurs frères et sœurs de la Diaspora.

Ces vingt dernières années, la physionomie du peuple d'Arménie a complètement changé en ce qui concerne sa sensibilité d'ordre national. Le gouvernement d'aujourd'hui donne au peuple arménien la paix et le progrès. Certains reprochent au Catholicos de trop insister sur le génocide et par là pensent qu'il fait de la politique. Je refuse de telles pensées. Ce n'est pas faire de la politique que de commémorer la mémoire de deux millions de victimes. C'est rendre justice et être fidèle. Ceci n'est pas de la politique ; nous ne devons pas oublier leur souvenir. C'est une question d'humanité, non seulement

pour les Arméniens, mais pour tous les peuples et ma pensée va plus loin même pour le peuple turc, les nouvelles générations devront l'accepter ». Vasken 1er termina en soulignant combien être arménien était difficile car cela signifiait défendre une noble cause. A ce propos, il exprima son extrême émotion ressentie à la lecture de l'article d'Henri Smolarski (1) qui se termine par : « Nous sommes tous des Arméniens ».

Le Dimanche 15 juin, Vasken 1er devait tour à tour inaugurer la nouvelle église d'Issy-les-Moulineaux et le nouveau centre culturel Aleg Manougian.

(1) Voir page 5.

28 MAI A VALLIER

A Constantinople, le 24 avril 1915, tous les intellectuels arméniens, juristes, écrivains, médecins, journalistes, députés, professeurs, musiciens... étaient arrêtés et déportés. Ainsi commençait à l'aube du XXe siècle le génocide conçu, organisé, ordonné et exécuté par les soi-disant progressistes Jeunes-Turcs. Le peuple arménien ne peut oublier une telle page noire de l'histoire de l'humanité: Non seulement il n'oublie pas, mais il demande réparation il réclame que justice lui soit rendue. Et si pour certains cela était encore démontrer, les cérémonies et les manifestations du 60e anniversaire du génocide en ont administré la preuve éclatante. En RSS d'Arménie et dans toutes les communautés de la diaspora les Arméniens ont manifesté pour rompre le silence qui les entoure et attirer l'attention du monde sur l'existence de « notre problème ».

Il est en effet difficile d'accepter en cette fin du XXe siècle, où la décolonisation et le droit des peuples, l'autodétermination sont des aspects essentiels de la vie internationale, que les territoires arméniens restent occupés par la Turquie. De plus l'indépendance nationale semble être l'étape nécessaire pour l'épanouissement de l'être arménien et pour l'émancipation politique et sociale de l'ensemble du peuple N'est-ce pas là le langage des pays du Tiers Monde ?

C'est cette ligne de conduite politique qui s'est particulièrement illustrée le 28 mai 1918 : après les victoires de Sardarabad et de Karakilissé, l'indépendance de l'Arménie est proclamée. Le peuple arménien affirme ainsi sa volonté d'être.

Cette date essentielle dans l'histoire contemporaine de l'Arménie est commémorée tous les ans un peu partout dans la diaspora. Bien sûr il paraît anachronique de fêter la création d'une république dont il ne reste rien, sinon une parcelle soviétisée en 1920. Mais cela dénote bien le profond attachement des arméniens à leurs terres et leur faiblesses, parfois dissimulées, au rêve d'indépendance.

A Marseille, le 15 juin dernier, cette commémoration s'est déroulée à la salle Vallier. Devant 1.000 personnes environ et diverses personnalités dont MM. Léonetti, Godart et Rocca-Serra, Conseillers Municipaux, ont successivement pris la parole Maître Marcel Paoli, Adjoint au Maire, Président des Radicaux de Gauche, Monsieur Jean Bonat, Adjoint au Maire, Représentant la Fédération du Parti Socialiste et Hagop Balian, Professeur Agrégé de Philosophie.

Cette manifestation comprenait une importante partie artistique. Outre la cantatrice Alice Chamirian, et la déclamation d'Arthur Sarkisian, le public a chaleureusement applaudi la troupe de danse du Nor Séround « Naïri » qui malgré un choix de costumes parfois contestable, a séduit par sa maîtrise et sa spontanéité.

FETE DU KHANASSOR

La traditionnelle fête champêtre du Khanassor aura lieu comme tous les ans dans le vaste domaine de Valabre, près d'Aix-en-Provence, le Dimanche 27 juillet.

LES CINEASTES D'ARMENIE

ont commencé le tournage d'un film consacré à Meguerditch Dachtoïan, héros national d'Italie, chef d'un détachement de partisans qui faisait partie de la brigade Garibaldi. S'étant évadé de la geôle fasciste, il a fait ses preuves comme un combattant courageux et a gagné le respect et l'affection de ses compagnons d'armes. Il a été tué en couvrant le repli des partisans tombés dans un encerclement. En plus des documents d'archives, le film reproduira les souvenirs des camarades de combat de Meguerditch Dachtoïan. Ce documentaire est l'un des cinq films qu'on réalise aux studios des documentaires d'Erévan pour le 30e anniversaire de la victoire sur le fascisme. Il s'agit des films consacrés au maréchal d'aviation S. Khoudiakov (Khampériants), au général N. Safarian, commandant de la 89e division de Taman ; le film « Brigade internationale » sera consacré à la batterie antichar de Sergueï Ohanian, héros de l'Union Soviétique, ayant détruit au cours d'un combat inégal, plus de 50 chars fascistes.

(A.P.N.)

VOIX ARMENIENNES AU DISQUE

Dans les numéros 2 et 7 d'Arménia première série, nous avions rencontré deux grands artistes lyriques : Gérard Serkoyan et Luisa Bosabalian, qui chantent sur les plus prestigieuses scènes du monde. Mais d'autres artistes arméniens se mettent en évidence par l'intermédiaire du disque.

Ainsi, le ballet héroïque de Jean Philippe Rameau, les Indes Galantes a connu récemment son premier enregistrement mondial, avec notamment Sonia Nigoghosian « au timbre sombre et chaud tirant vers le mezzo » (harmonie) qui « met une belle simplicité, fort expressive au service des rôles de Phani et Zaïre » (diapason). La direction musicale est assurée par Jean-Claude Malgoire à la tête de La Grande Ecurie et la Chambre du Roy (3 disques CBS. 77365. en coffret).

De Roumanie, nous vient un coffret consacré à un opéra peu connu de Georges Enesco, Œdipe dont le rôle est tenu par le baryton David Ohanessian. Les solistes chœurs et orchestre de l'Opéra de Bucarest sont sous la direction de M. Brediceanu (Coffret 4 disques DPI. DDLX 53/56).

Don Juan, la Flûte enchantée, Così fan tutte, les Noces de Figaro, autant d'opéras, autant de chefs d'œuvre. Il est pourtant une œuvre de Mozart, moins souvent jouée, mais pourtant essentiel : Il Re Pastore (Le Roi Pasteur) Une excellente interprétation nous est donnée par l'Orchestre du Mozarteum de Salsbourg sous la direction de L. Hager. Le rôle de Tamiri est tenu par la soprano Sonia Ghazarian. (BASF. 3 disques. 59220443/45. en coffret).

Cathy Berbérian a le privilège d'être l'une des rares chanteuses connues aussi bien des mélomanes que des amateurs de variétés. Il y a quelques années elle avait étonné les milieux musicaux en reprenant les plus grands succès des Beatles. Son non conformisme se manifeste aussi dans le choix des œuvres qu'elle chante. Ses préférences vont à la musique contemporaine, et en particulier celle de son mari, Luciano Bério. (Epiphanie, Folk Songs. Cathy Berbérian. Orchestre Symphonique de la BBC, direction Luciano Bério. RCA. SB 6850). Mais Cathy Berbérian s'intéresse aussi quelquefois à la musique du XVIIe siècle. Ainsi elle « est l'Octavie idéale, utilisant opportunément, mais avec retenue, son registre de poitrine » (harmonie) dans l'enregistrement du Couronnement de Poppée de Claudio Monteverdi avec le Concentus Musicae de Vienne, direction N. Harnoncourt. (Téléfunken Importation. 6.352247. Coffret 5 disques).

SAVIEZ-VOUS QUE...

Du VIIIe au Xe siècle un certain nombre d'Empereurs de Byzance étaient arméniens.

de 711 à 713 : Philippiens Bordanès (Vartan) — en 813 : Léon V dit l'Arménien — en 866 : Basile 1er issu d'une famille de colons arméniens de la région d'Andrinople qui succéda à un autre arménien par sa mère : Michel III. La dynastie de Basile 1er durera deux siècles.

Ceux que l'on appelle les glorieux usurpateurs qui pratiquement régneront comme Co-Empereurs Romain Lécapène, Nicéphore, Phocas, Jean Tzimisées, étaient Arméniens.

un arbitrage contesté



Cette 20^e de finale de la Coupe d'Europe des Clubs Champions nous concernait pour deux raisons essentielles : la première étant l'arbitrage effectué par un de nos compatriotes M. KITABJIAN, la seconde étant la participation du Bayern de Munich, club qui a éliminé l'Ararat Erevan de cette compétition. Signalons à nos lecteurs que l'Ararat est le seul club ayant battu les champions d'Europe dans les éliminatoires de cette coupe, en effet, seule l'équipe arménienne d'Erevan est venue à bout (1-0 à Erevan) de cette solide formation allemande qui, depuis, n'a encaissé aucun but : Andréassian et Ararat peuvent se féliciter d'être les derniers à avoir trompé la vigilance de la défense munichoise et de Maier, l'excellent goal du Bayern.

M. KITABJIAN, L'ARBITRE DU MATCH

Le Niçois Michel KITABJIAN, 45 ans, était en cette soirée du 28 mai 1975 au sommet de sa carrière en arbitrant la finale Bayern Munich contre Leeds United, de la 20^e édition de la Coupe d'Europe des Clubs Champions. Il devient ainsi le seizième directeur de jeu de cette finale, et le deuxième arbitre français (le premier étant M. Héliès, en 1972, pour Ajax Amsterdam - Milan) ayant eu à diriger l'ultime match de cette compétition.

Après une longue expérience des rencontres internationales (1961, à Madrid en Coupe d'Europe Atlético Madrid - Leicester notamment) M. KITABJIAN s'entraîne pour la préparation des matches à raison de deux footings par semaine et par un régime alimentaire surveillé. Pour cette finale, il ne se livra à aucun pronostic de peur que l'on se méprenne et avait dit avant le match : « J'ai eu l'occasion d'arbitrer deux fois

Leeds et deux fois le Bayern. Leed en 1970 à l'occasion de la demi-finale contre le Celtic de Glasgow que les Anglais avaient perdu sur leur terrain 1-0. Je garde d'ailleurs de ce match le souvenir le plus marquant de ma carrière. Malgré la défaite, les dirigeants de Leeds à la fin du match, s'étaient précipités sur le trio d'arbitres français pour nous porter en triomphe... l'autre fois, c'était en coupe des villes de foires contre Torino. J'ai arbitré le Bayern en quart de finale de la Coupe des Coupes, à Valence et contre l'O.M. en amical à Antibes ».

A propos des joueurs de cette finale et du match, il pensait :

« Ils ont assez le sens des responsabilités pour savoir qu'ils disputent une finale de Coupe d'Europe. Je formule un seul vœu : que cette partie soit vraiment la fête du football et que je puisse appliquer au maximum la règle de l'avantage ».

COLERE CONTRE M. KITABJIAN

Il n'est pas nécessaire de revenir sur ce match qui a vu une réussite insolente du Bayern qui remporte ainsi son deuxième titre consécutif de Champion d'Europe, mais on se penchera sur l'arbitre et sur deux de ses décisions qui ont fait couler beaucoup d'encre.

Le lendemain de ce match, les presses spécialisées ainsi que les français qui ont suivi cette finale étaient indignés, scandalisés contre l'arbitre central du match. Ce sont plus précisément deux décisions qui ont soulevé cette colère des spectateurs :

— Le penalty non sifflé à la 36^e minute à la suite d'une charge douteuse de Beckenbauer sur Clarke.

— Le but refusé à Lorimer (Leeds) à la 67^e minute.

Ainsi ce qui a dominé dans l'esprit des Français, ce n'est pas l'indignation contre la folie des supporters de Leeds, ni la faiblesse relative des deux équipes en présence, mais c'est la colère contre M. KITABJIAN, ce qui est tout à fait surprenant.

A PROPOS D'UN PENALTY

Evidemment, après avoir vu et revu plusieurs fois cette phase du match où Beckenbauer semble « crocheter » Clarke, on juge que le penalty était indiscutable. Mais sur la « faute » du Kaiser Franz, l'arbitre était bien placé et a estimé que cette charge ne justifiait pas la sanction suprême.

Une réflexion d'Albert Batteux reflète bien la différence existant entre l'arbitre et un spectateur assis tranquillement sur les gradins ou dans un fauteuil devant un poste téléviseur.

« Ce qu'il faut reconnaître, c'est qu'au moment où j'expulse le joueur anglais (Yorath à la 4^e minute après une agression sur Anderssen), où je siffle le penalty et valide le but de Lorimer, je suis dans un bureau très calme entouré de photos pleines de sourires et de bienveillance. Je ne suis pas au milieu de milliers de personnes dont les meilleures ne vont jamais jusqu'à l'absolution et dont le comportement des autres fait ressurgir les grandes invasions anglo-saxonnes de l'histoire sous la forme des voyages organisés de l'époque.

Bien sûr, l'arbitre doit être au-dessus de cela, mais de quel tollé général n'eût-on pas accueilli la décision qu'aurait prise par exemple M. KITABJIAN de sortir Yorath, amputant dès la troisième minute une équipe qui avait la faveur populaire ? ».

HORS JEU OU PAS ?

Ce but refusé a été pour beaucoup le tournant du match, car quelques minutes après Roth ouvrait la marque et assommait littéralement ces pauvres Anglais.

Dans l'action de jeu, tout le monde (y compris l'arbitre central) a cru que ce but était valable mais le drapeau du juge de touche était levé et ce but fut refusé. Cette action a été passée plusieurs fois au ralenti à la télévision et tout le monde a pu voir que des joueurs anglais étaient hors-jeu, mais refuser un tel but pour un hors-jeu de position a paru ce soir-là un déni de justice pour des milliers de spectateurs. Et pourtant, les joueurs Anglais qui se trouvaient derrière les joueurs alle-

mands, influençaient directement le jeu en particulier l'un d'eux (Bremner) qui était juste devant Maier et le gênait notablement.

Robert Herbin, spectateur du match, devait d'ailleurs déclarer : « Sur le but de Lorimer, Jordan et Bremner étaient hors-jeu. Les témoignages télévisés et photographiques sont accablants. Les deux écossais ne perturbaient pas la défense du Bayern dit-on. Je réponds que les attaquants, quelle que soit leur position, influencent forcément celle de la défense adverse. M. KITABJIAN a eu raison d'annuler ce but ».

Pourtant, quand le ballon pénétra dans la cage, M. KITABJIAN se dirigea vers le centre (signe de validation du but), puis se reprit et accorda un coup franc aux Allemands, il justifie une telle attitude en déclarant : « J'admets que j'ai sifflé à retardement, j'avais été gêné par un rideau de joueurs et n'avais pu voir à temps mon juge de touche lever son drapeau. Mais j'ai rapidement compris de quoi il retournait et lorsque Lorimer a tiré, il ne pouvait être question pour moi d'accorder ce but. Il y avait, au moment où le juge de touche a levé son drapeau trois joueurs de Leeds hors-jeu : Bremner, Jordan, Clarke. Ma seule erreur, et je le répète, est d'avoir sifflé à retardement. Et je ne regrette en aucun cas cette décision. Il s'agissait, ne l'oublions pas, d'une finale de Coupe d'Europe ».

UN COURROUX QUI NE S'EXPLIQUE PAS

Ainsi donc, pour deux actions litigieuses et deux décisions de l'arbitre, allant semble-t-il contre l'équipe de Leeds, la majorité des gens accusent M. KITABJIAN de partialité, de vendu, d'incapable et le rendent responsable de la défaite de Leeds.

Mais si l'arbitre avait été sévère pour accorder un penalty comme le voulait le public au moment de l'action de Beckenbauer, on pourrait faire remarquer à ce même public, que les Anglais auraient pu voir Yorath être expulsé dès la troisième minute à cause de son inadmissible agression sur Andersson, et le déroulement du match aurait alors pris une autre tournure ; n'oublions pas aussi que le pauvre Hoeness était soumis à un traitement spécial de la part des défenseurs anglais et qu'il dut lui aussi quitter le terrain sur blessure. Il faut remarquer en dernier lieu que M. KITABJIAN sut, malgré tout, contenir les deux équipes, surtout après le premier but allemand au moment où le jeu se durcissait considérablement. Jacques Ferran ne devait-il pas préciser à propos de ce match :

« Ce dont je suis persuadé c'est que, dans l'ambiance de cette finale, la plupart des arbitres français et étrangers n'auraient pas fait mieux que M. KITABJIAN ».

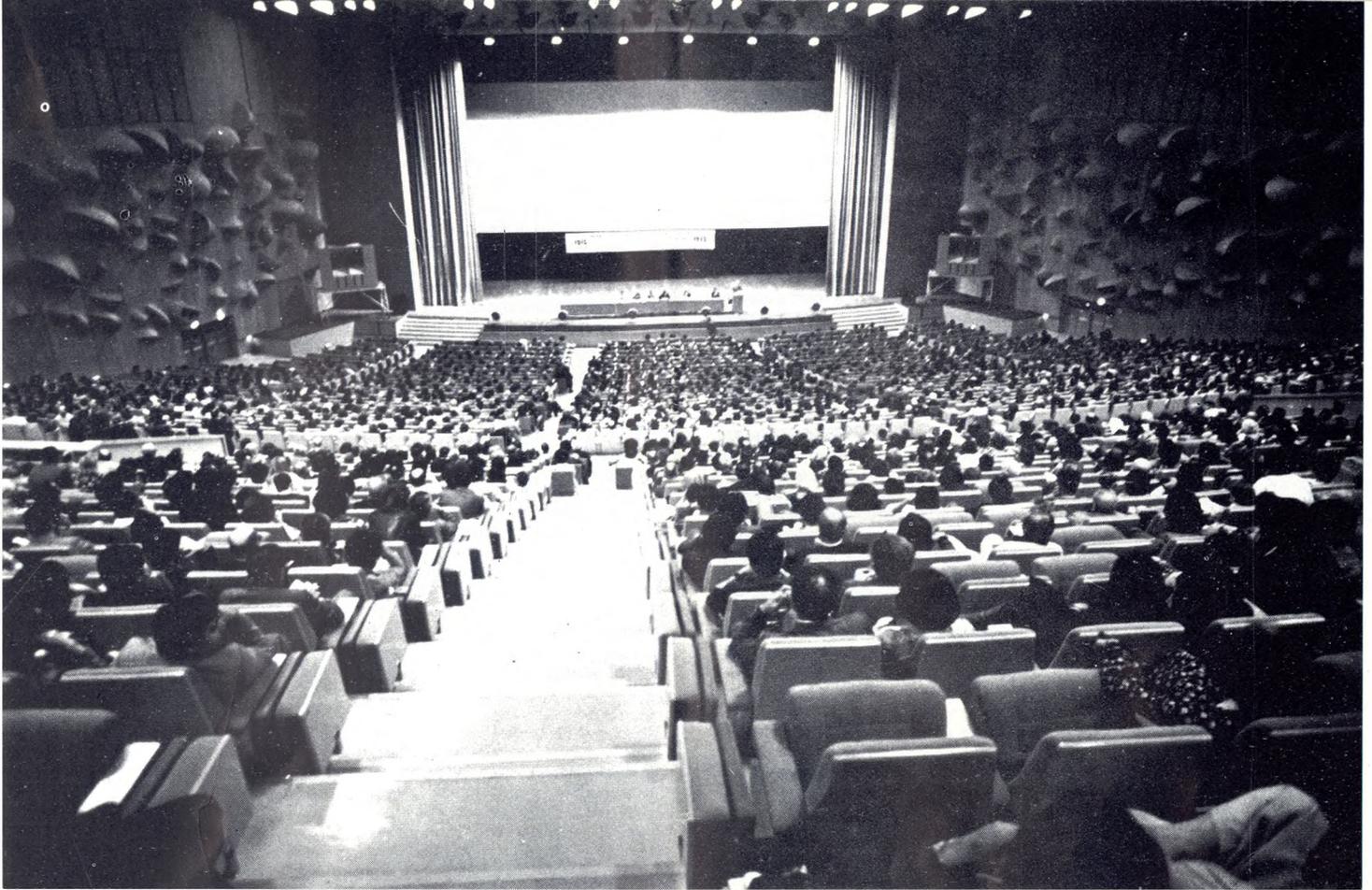
Quant à la victoire de Leeds qui aurait été logique sur le vu du match, nous pouvons dire que les Anglais ont été battus par eux-mêmes et non par la complicité de l'arbitre, d'ailleurs l'entraîneur de Leeds, Jimmy Armfield le reconnaît bien : « C'est la décision de l'arbitre qui compte. Il y a eu deux tournants au cours de cette rencontre. Le premier à la 37^e minute, lorsque Beckenbauer faucha Clarke, M. KITABJIAN n'accorda pas le penalty, et le tir de Bremner à bout portant que le gardien allemand Maier repoussa ».

Billy Bremner, le capitaine ainsi que les joueurs de Leeds, étaient unanimes et formels : « Nous nous sommes battus nous-mêmes » devaient-ils déclarer. Effectivement, les joueurs Anglais, après une pression de quatre vingt dix minutes, ne purent à part deux occasions véritables, mettre hors de position la défense allemande et les tirs qu'ils effectuèrent passèrent toujours à côté de la cage.

Si Leeds avait marqué d'autres buts, et s'il avait remporté cette coupe, on aurait accordé beaucoup moins d'importance à ces deux phases litigieuses qui courroucèrent le public, et M. KITABJIAN n'aurait pas vu son prestige et sa loyauté traînée dans la boue.

On peut conclure en disant qu'il est trop facile d'accuser l'arbitre et de le tenir responsable de la défaite de son équipe favorite et qu'à nos yeux, il est inadmissible de douter de l'intégrité de M. KITABJIAN.

Christian MANOUKIAN



A PARIS - PALAIS DES CONGRÈS

3500 personnes au meeting du C.D.C.A.

Après les commémorations traditionnelles du 24 avril, la communauté arménienne de la région parisienne était, le 6 juin dernier, à nouveau mobilisée. Le Comité de Défense de la Cause Arménienne, poursuivant sa campagne d'information dans le cadre du soixantenaire du génocide, organisait en effet, ce jour-là, un meeting au Palais des Congrès.

Placé sous la présidence d'honneur du Prix Nobel Alfred Kastler, ce meeting innovait, puisqu'il y était présenté, pour la première fois, un montage cinématographique réalisé par le C.D.C.A., à base de documents authentiques sur le génocide de 1915. En outre de nombreuses personnalités devaient prendre la parole au cours de cette manifestation : Henri Noguères, Président de la Ligue Française des Droits de l'Homme, Jean Pierre-Bloch, ancien ministre, Yves Ternon, Jean-Marie

Domenach, Directeur de la revue *Esprit*, Jean-Marie Carzou, Anahit Ter-Minassian, Marc Veron, Délégué Général du Parti Socialiste, Hraïr Torossian, Hagop Balian et Ara Krikorian du C.D.C.A.

Répondant à une propagande intensive (notamment des annonces parues dans certains quotidiens parisiens, *Le Monde*, *Le Quotidien de Paris...*), 3.500 personnes garnissaient les confortables fauteuils du Palais des Congrès. Il semble bien que ce soit la première fois qu'autant d'Arméniens se trouvent ainsi rassemblés pour une réunion publique. Après la manifestation de Marseille, ce nouveau succès populaire montre bien l'aspiration de nombreux Arméniens à de nouvelles formes d'action.

Nous vous présentons ci-dessous les principaux extraits de quelques discours prononcés au cours de ce meeting. ■

Hraïr Torossian (C.D.C.A.) :

Au nom du Comité de Défense de la Cause Arménienne, je tiens tout d'abord à vous présenter nos remerciements les plus chaleureux pour avoir répondu massivement à notre appel.

Votre présence ici, aujourd'hui, montre à l'évidence que la question arménienne reste la préoccupation majeure des Arméniens. Mais elle éveille en outre l'intérêt de nombreux amis français ici présents, ce qui est particulièrement réconfortant. En ce soixantième anniversaire des massacres, alors que les témoins oculaires qui ont vécu ce drame se font de plus en plus rares, nous avons jugé qu'il était temps enfin de prendre la relève et de penser dorénavant à notre avenir. C'est pourquoi nous plaçons cette soirée sous un double aspect : aspect commémoratif d'abord, car les victimes ont droit à notre respect et à notre considération ; de plus le drame qu'ils ont vécu constitue un précieux message que nous n'avons pas le droit de ne pas transmettre, si l'on désire sincèrement que semblables atrocités ne se reproduisent plus jamais, où que ce soit dans le monde. Aspect revendicatif ensuite, car nous

n'accepterons jamais que des organismes internationaux puissent admettre que la vérité historique soit masquée, ceci afin de mieux enterrer les problèmes gênants, quels qu'ils soient, et le problème arménien en particulier.

Il est par conséquent exclu que des manœuvres diplomatiques si habiles qu'elles soient puissent être tolérées, alors que cinq millions d'Arméniens disséminés dans le monde ne peuvent même pas faire entendre leur voix sur la scène internationale.

Voilà donc les thèmes principaux que nous avons choisis de développer aujourd'hui et nous remercions à l'avance les nombreux orateurs qui ont bien voulu accepter de participer activement à cette soirée.

Au nom de sa Béatitude Monseigneur Makarios, Président de la République de Chypre, qui tient ainsi à marquer sa présence morale parmi nous, je vous lirais le texte de la résolution adoptée à l'unanimité, le 24 avril dernier, par la Chambre des Représentants de Chypre.

« En ce soixantième anniversaire du génocide perpétré par les Turcs contre les Arméniens, la Chambre des Représentants, premièrement exprime sa sincère sympathie à tous les Arméniens, alors qu'ils commémorent ce crime horrible et déplorent leur patrie perdue et leurs frères massacrés ; deuxièmement, considère

tribune de ce soir, m'a prié de vous communiquer le message suivant :

« Chers amis. Bien que je sois en convalescence, mon état de santé ne me permet pas d'être personnellement présent parmi vous. Mais je voudrais vous dire combien je suis sensible à l'honneur que vous m'avez fait, combien je me sens en accord avec la cause que vous défendez et l'idéal qui est le vôtre. Vous êtes réunis, non pas dans un esprit de haine ou de ressentiment, mais pour vous recueillir à la pensée de vos morts, pour commémorer un événement qui a plongé le peuple arménien dans le deuil et dans l'affliction et vient jeter en plein vingtième siècle son ombre sur l'humanité tout entière. Mais votre regard n'est pas uniquement tourné vers le passé, il l'est aussi vers l'avenir pour que de tels égarements ne se reproduisent jamais, pour que les hommes en tirent une leçon, pour que nous apprenions à travailler tous ensemble à la consolidation de la paix entre les nations du globe, afin de préparer l'avènement d'un ordre mondial au sein duquel chaque peuple de notre terre pourra, en amitié avec les autres peuples, jouir de sa liberté et de sa dignité et épanouir pleinement ses valeurs culturelles ». Alfred Kastler.

Henri Noguères (Ligue Française des Droits de l'Homme) :

Quand j'ai su que je devais venir ce soir apporter à cette assemblée, que je ne pouvais pas imaginer aussi considérable, le salut de la Ligue Française des Droits de l'Homme et l'affirmation de sa solidarité dans la lutte que mènent les Arméniens, j'ai voulu rechercher dans les dossiers de la Ligue des Droits de l'Homme et notamment dans les registres où sont consignés année par année depuis la fondation de la Ligue, les procès-verbaux des résolutions votées par les sections et les sténographies des débats des congrès, un certain nombre d'éléments concernant la permanence de l'action et de la lutte menées par la Ligue des Droits de l'Homme auprès des Arméniens et en faveur de la cause arménienne. A dire vrai je ne croyais pas faire une aussi grande moisson (...).

En réalité, je n'ai finalement retenu de ces textes, que trois textes que je vous ai apportés ici ce soir (...).

Il en est un, tout d'abord, que je voudrais citer, parce qu'il remonte, sinon aux origines du moins à un temps très lointain : il s'agit d'une manifestation qui a été organisée en 1904 pour commémorer l'anniversaire de la fondation de la Ligue des Droits de l'Homme et bien entendu la question arménienne, dans une manifestation aussi importante et aussi solennelle, était au cœur des préoccupations de la Ligue Française des Droits de l'Homme. Voici ce texte, qui est la fin du rapport de Pierre Billard, qui a été l'un de ceux qui ont lutté le plus ardemment pour la cause arménienne : « Au dessus des gouvernements », disait-il, « il y a les peuples. En même temps, dans les trois pays à peu près libres d'Europe, en France, en Angleterre et en Italie, une grande agitation se fait par dessus les gouvernements pour les Arméniens. Nous aurons le 29 juin à Londres une grande réunion et nous ferons en Angleterre ce que nous faisons en France, ce que nous avons fait l'an dernier en Italie, à Rome où Anatole France, notre grand Anatole France a

présidé un meeting pour les Arméniens. C'est ainsi qu'il est dit que peut-être nous arriverons, non pas hélas à ressusciter des morts, mais à empêcher que par inertie, la complicité du gouvernement civilisé, on continue, là-bas à tuer ». Vous savez ce qu'il en est advenu ; et vous savez qu'à la faveur de la première guerre mondiale et avec la pire complicité, non plus des gouvernements dits civilisés, mais de l'impérialisme prussien, on a fait pis encore là-bas que de continuer à tuer.

Et en 1917, en pleine guerre, lorsque se réunit à Paris le congrès national de la Ligue des Droits de l'Homme, on y donne lecture de ce texte, c'est le deuxième que je vous lirais ce soir ; c'est un message qui était adressé au congrès de la Ligue des Droits de l'Homme par l'Archiprêtre des Arméniens de Paris, et qui disait : « Au moment où la Ligue, réunie en congrès, porte à son ordre du jour la création d'une Société des Nations, les Arméniens de Paris font appel à son appui et la conjure de demander aux puissances alliées la libération d'un peuple martyr du joug de la plus cruelle barbarie ». C'était en 1917.

Vous savez que si la Société des Nations, dont l'idée généreuse avait été ainsi lancée par la Ligue des Droits de l'Homme, a effectivement vu le jour, les conditions mêmes dans lesquelles il lui a été donné de fonctionner, après le désaveu infligé par l'Amérique à Wilson qui voulait s'engager un peu plus en Europe, ces conditions n'ont jamais répondu aux espoirs que les démocrates avaient mis en elle.

Et nous en arrivons en 1926, et c'est le troisième et le dernier de ces textes exhumés dans les archives de la Ligue que je voulais vous lire ce soir. En 1926, où le congrès national de la Ligue des Droits de l'Homme, donne l'exacte mesure de notre commune déception mais aussi de notre commun engagement, « Le congrès » était-il dit, « réclame de la Société des Nations la reconnaissance de la nation arménienne et demande que les trois millions d'Arméniens survivants reçoivent un territoire suffisant pour développer leur vie nationale » (...).

Je n'ai pas affirmé ici, l'indignation et la colère de la Ligue Française des Droits de l'Homme devant les massacres de 1895, devant les crimes perpétrés au cours des vingt années qui ont suivi, enfin devant le génocide qui a été commis de sang froid en 1915 et dont la réalité historique est aujourd'hui contestée, j'ai simplement à rappeler en quels termes cette indignation et cette colère se sont déjà si souvent manifestées dans les assemblées de la Ligue des Droits de l'Homme ; je n'ai pas davantage à prendre position aujourd'hui en faveur d'une réparation aboutissant à reconnaître le fait national arménien et à restituer aux descendants des survivants du génocide le territoire qui leur permettrait de développer leur vie nationale dans le respect de leur foi et de leur civilisation, cette position, vous l'avez vu, a déjà été clairement affirmée et il me suffit de la rappeler. Je n'ai pas enfin à vous dire avec quelle sévérité la Ligue Française des Droits de l'Homme juge la faiblesse complice des diplomaties européennes, et singulièrement celle de la diplomatie française devant l'obstination avec laquelle la Turquie militariste de 1975 se veut solidaire des crimes contre l'humanité, commis il y a trois quarts de siècle par Abdul-Hamid et parachevés vingt ans plus tard par les jeunes Turcs, cette condamnation a été déjà formulée dans une lettre que le Président de la Ligue adressait en 1924 au Président

Poincaré. Et nous l'exprimons à nouveau aujourd'hui, lorsque nous constatons que l'actuel gouvernement de la France, se montre malheureusement plus soucieux de vendre à la Turquie les avions de Monsieur Marcel Dassault ou la télévision en couleur au lieu de défendre, comme il eut fallu les défendre déjà auprès de la Société des Nations le droit et la justice. Défendre le droit et défendre la justice contre l'arbitraire et contre l'intolérance, contre les excès du militarisme, contre toutes les atteintes portées à la dignité de l'homme et à l'intégrité de la personne humaine, telle est depuis sa fondation, la vocation de la Ligue Française des Droits de l'Homme, et telle est la raison de la présence de la Ligue des Droits de l'Homme à vos côtés ici, ce soir, comme elle fut aux côtés du peuple arménien tout au long de son douloureux calvaire.

Jean Pierre Bloch (Président de la Ligue Internationale contre l'Antisémitisme) :

Il est profondément émouvant de voir une salle parisienne remplie en cette belle journée du mois de juin, pour rendre un hommage émouvant à ceux, qui, il y a 60 ans, mouraient, exécutés sans connaître la raison de ce crime ignoble. Vous êtes là ce soir, non pas dans un esprit de vengeance, parce que ceux qui ont lutté, ceux qui ont combattu, savent parfaitement qu'on ne construit rien sous la vengeance. Vous êtes là, pour témoigner, vous êtes là pour dire qu'il est impensable qu'un tel crime puisse recommencer quelque part à travers le monde, vous, les descendants de ceux qui ont connu ce premier génocide, pour dire avec foi, avec force, que si le monde vous avait entendu en 1915, si le monde ou si la conscience humaine, assoupie pour ne pas dire endormie, s'était révoltée contre le génocide qui vous frappait, peut-être que le génocide d'Hitler n'aurait pas pu avoir lieu quelques années après. Le monde actuel encore reste troublé, indifférent et comme l'a dit tout à l'heure mon ami Noguères, si encore à travers le monde on torture, on assassine, on tyrannise, c'est parce que comme en 1915 la conscience humaine s'est à nouveau assoupie pour ne pas dire endormie.

Oui, nous pouvons dire aujourd'hui que le peuple arménien a droit à réparations. Un génocide impuni ; mais ce qui nous frappe le plus, ce qui nous indigné le plus c'est qu'il n'y a pas eu une seule parole de regret : la Turquie des trafiquants ne veut même pas qu'on en parle ! Et quand au monument qui est à Marseille on va rendre hommage à vos morts, les dirigeants de la Turquie s'offusquent et ne veulent même pas qu'on parle de ce crime dont ils sont responsables ! Devant vous, devant la presse du monde dans ce Paris de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, nous disons que nous nous souvenons du génocide du peuple arménien, que nous nous souvenons aussi comment ces Arméniens ont remercié la France de les avoir aidés, la France républicaine ! A la réunion du Conseil de l'Ordre de la Libération, il y avait parmi les photos des résistants français, la photo de Manouchian.

Combien d'hommes sont morts dans les rangs de la résistance, combien d'hommes sont morts dans les

que le massacre et l'expulsion des Arméniens par les Turcs ne peuvent être justifiés par aucune loi, ni aucun prétexte ; l'unique but visé par les Turcs fut de liquider, d'exterminer les Arméniens vivant en Asie Mineure et de se saisir de leurs biens et propriétés. Appartenant à une ancienne et noble nation, nantis d'un splendide passé de travail créatif et pacifique, les Arméniens n'avaient provoqué personne, ni nui à quiconque ; troisièmement, donne l'assurance que les Arméniens qui ont cherché et trouvé refuge à Chypre, vivront toujours fraternellement avec le peuple chypriote ; les Arméniens ont souffert de dures épreuves de la part des Turcs, une fois de plus en 1963 et encore aujourd'hui. Chypre fait maintenant l'expérience d'épreuves semblables, véritable tragédie résultant de l'invasion turque ; quatrièmement, transmet aux Arméniens du monde entier un message d'estime et de soutien ».

Sur proposition du Président, M. Papadopoulos, la Chambre observa une minute de silence à la mémoire des victimes de la férocité sans précédent des Turcs. Nous remercions Monseigneur Makarios, ainsi que son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Chypre en France, ici présent, pour la sympathie qu'ils nous ont ainsi témoignée.

Nous allons donner la parole à Monsieur le Professeur Arpiarian. Il va vous lire le message de Monsieur Alfred Kastler, Prix Nobel, qui comme nous l'avons annoncé, a accepté d'assumer la présidence d'honneur de cette soirée.

Professeur Arpiarian :

Le Professeur Alfred Kastler, de l'Académie des Sciences, Prix Nobel, qui sort d'une grave maladie qui l'empêche d'être présent parmi nous ce soir, et qui nous honore de son amitié, qui a donc accepté d'assumer cette présidence d'honneur de notre

rangs de la France combattante, combien d'hommes en 1939 ont répondu à l'appel de la France pour la défense des libertés? Et bien, ce soir, au milieu de vous, au milieu de tant de souvenirs, je souhaierais de toutes mes forces que l'exemple du peuple allemand soit suivi. Les dirigeants allemands ont reconnu les crimes du nazisme (...) Et je voudrais, hélas en sont-ils capables, qu'un ministre turc, à l'exemple de Brandt devant le ghetto de Varsovie, aille s'agenouiller devant le monument aux morts du peuple arménien.

Jean-Marie Carzou :

« Mesdames, Messieurs,

Chaque fois que l'on parle de l'Arménie, une question me semble monter à toutes les lèvres: comment se fait-il que cet état de choses puisse se prolonger, s'éterniser, s'aggraver et par quels moyens réussissons-nous enfin à mettre un terme à ce qui est à la fois un scandale, un défi à la conscience humaine et une atteinte grave aux intérêts de l'Europe tout entière? ».

Mais ce n'est pas moi qui parle: ce quelques phrases forment le début du discours qu'un socialiste, qui était député, adressait au public d'une manifestation semblable à celle de ce soir 4.000 personnes aussi, des personnalités non-arméniennes aussi: d'Estournelles de Constant, député républicain, Denys Cochin, député conservateur, Francis de Pressensé, député socialiste, Jean Jaurès, député socialiste, Paul Lerolle, député conservateur, Anatole Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut. La date: 1903.

Et elles sont nombreuses, les soirées qui eurent lieu ainsi à Paris, à Londres, en Suisse, en Italie, aux Etats-Unis même, entre 1895 — la répétition générale, 300.000 morts — et 1915 — le massacre définitif, le génocide, 1.500.000 morts. Tous ces orateurs étaient des hommes généreux, amis des Arméniens, conscients du danger qui pesait sur eux. Et nous devons les remercier d'avoir été aux côtés du peuple menacé.

Mais nous devons aussi nous poser cette question: à quoi cela a-t-il servi? Quelles conséquences sur la réalité? Je le demande ce soir, parce qu'il semble bien que, 60 ans après le génocide, notre communauté soit prête à ouvrir les yeux et à mieux regarder, autour d'elle et en elle. 60 ans après, est-ce que nous ne sommes pas ce soir dans la même situation? 50 ans après le traité de Lausanne, si nous imaginons une manifestation semblable, est-ce que nous ne sommes pas amenés à voir que nous disons la même chose que ceux qui ont pu prendre la parole en 1925?

Y a-t-il la moindre différence dans le tableau que les uns et les autres peuvent dresser? Le génocide que rien n'a empêché est achevé et réussi: l'Arménie a officiellement disparu de la carte turque et elle est engloutie dans les nouveaux déserts d'Anatolie; la colonie arménienne qui a pu survivre à Constantinople se trouve maintenant à Istanbul, et elle y gère dans la même précarité ses écoles, ses églises et ses journaux; les exiliés et les réfugiés n'ont obtenu nulle part la moindre réparation à tous les dommages qu'ils ont subis: les uns tâchent de perpétuer une Arménie dans le cadre de l'Union des Républiques Soviétiques, les autres créent dans la dispersion des foyers aux liens plus ou moins lâches. En tout cas, les uns et les autres voient

que le crime n'a pas été puni — et même il est oublié, et donc enterré de fait par la communauté internationale des Puissances — et ils ne pourront même pas tirer profit du grand conflit de 39-45.

Et oui, de 1925 à 1975, rien n'a changé. Le tableau est le même? NON, ce n'est même pas vrai: car cinquante ans passés pour rien, cinquante ans au bout desquels tout est pareil, cela fait une différence, terrible, cela pèse, cela aggrave. Et si tout est pareil, c'est en pire. Avec cinquante années inutiles pour noircir le tableau. Et qu'au moins, ce soir, nous nous le mettions bien sous les yeux, ce tableau: cinquante ans pour rien, cela apporte plus d'indifférence, plus d'oubli, plus d'inactualité. Qui existe? Les Turcs. Qui parle dans les assemblées internationales? Les Turcs. Qui reçoit de l'argent, des armes, des touristes? Les Turcs. Qui a l'oreille des gouvernements quand il s'agit d'empêcher une émission, un article, une commémoration? Les Turcs.

Voilà à quoi ont servi ces 50 ans: à achever encore le génocide avec la cruelle rigueur d'un mécanisme logique qui rassemble terriblement au châtiment antique. Car ne sommes-nous pas, dans nos pères, comme des morts à qui l'on aurait refusé toute sépulture? La mort de l'Arménie n'a pas obtenu sa place dans le cimetière des nations: elle est devenue une mort clandestine et tous la rejettent.

Aux survivants qui ont choisi la France, il ne reste donc rien: ni la terre paternelle, ni même une tombe symbolique auprès de laquelle ils sauraient qu'ils existent. Loin de moi l'idée de rabaisser le grand accueil d'une nation libérale mais il faut le dire: dans une telle conjoncture, ils ne sont plus que Français, ils ne peuvent plus être que cela, des Français avec une autre origine-vague, teintée d'exotisme, un certain charme et c'est tout. Alors, je comprends que, jusqu'à présent, seul le 24 avril ait pu les réunir, faire oublier tout ce qui les divise quand ils redevenaient ordinairement Arméniens. Et c'est encore une chance qu'il y ait au moins une date et que, ce jour-là, la salle Pleyel serve de cimetière par delà la réalité de l'inexistence et de la fusion lente dans une autre communauté.

Nous voici donc réunis ce soir encore une fois, et il nous faut remercier du fond du cœur humain ces hommes qui sont venus s'associer à notre interrogation; et ce sera très bien si, grâce à leur présence, le contenu du problème arménien apparaît dans sa véritable dimension de question posée avec les autres, hélas innombrables en ce siècle dur, à la dignité et au progrès de la conscience. Mais, moi, je ne veux plus entendre ce soir, quand les discours se seront éteints, ce lancinant et douloureux appel qui monte de tous ces Arméniens enfin réveillés du sommeil de l'identité: que faire?

Que faire? Voilà ce qu'il faut enfin savoir, et dire. Après 80 ans de discours sur place, il est temps de bouger et de se remettre en marche ou bien alors, mieux vaut accepter d'un cœur tranquille sinon léger que notre peuple soit mort et que nous appartenions désormais à d'autres qui nous ont reçus. Mais si nous voulons que ce tombeau absent ne disparaisse pas non plus de nos mémoires tourmentées, alors il faut répondre à cette question et à celle-là seule: que faire?

Mais attention, dès lors que l'on veut avancer pour revivre, plus rien n'est facile. Le 24 avril, quelques soirées par ci par là, c'est facile et d'aillieurs, cela ne sert à rien. Et même, c'est commode. Car en fait, nous le

sommes déjà, unis, intégrés, quasiment assimilés et le 24 avril, je dois vous le dire, qu'est-ce d'autre aujourd'hui sinon un merveilleux alibi? Alibi pour tout, alibi pour nos divisions et nos luttes misérables de petits clans, alibi pour nos réussites mesquines et quelconques dignes des petits provinciaux français d'antan, alibi pour nos oublis de la langue, de la religion, de la culture. Alibi surtout pour notre angoisse: car d'un bout de l'année à l'autre, ce 24 avril suffit à tout cacher, et cette commémoration joue véritablement le mauvais rôle d'un masque. Nous avons subi ce génocide en 1915: comment osons-nous être heureux qu'il ait fallu attendre 50 ans après la publication des documents pour avoir un livre qui les mette à la disposition de tous? Comment osons-nous être fiers qu'il ait fallu attendre vingt ans pour que notre chanteur écrive là-dessus? Et nos cinéastes, ignorons-nous qu'aucun n'a encore rien fait là-dessus? Alors, oui, le 24 avril est un terrible masque, qu'il faut enlever. Et ce sera là le premier geste d'une action véritable: qui doit consister d'abord à regarder en face cette insupportable réalité. Debarrassons-nous du masque et laissons à la seule piété, religieuse et laïque, le soin de célébrer les morts, puisqu'ils ne nous servaient qu'à accepter de passer le temps sans eux. Je propose donc qu'on supprime tous les efforts de cette fausse union du 24 avril: elle est trop éphémère, trop superficielle, trop formelle.

Mais s'il s'agit d'action, il ne suffit pas de rejeter les paravents: il faut savoir, encore une fois avant toute chose qui agira. Et là aussi, il faut être capable de regarder la réalité en face: effectivement, il n'y a pas de communauté arménienne. Dispersée en tant de pays, désunie entre tant de factions, comment parlerait-elle? A cela aussi il faut remédier car, sans cela, à quoi servirait-il de proposer un programme? C'est mettre la charrue non pas avant, mais à côté des bœufs. Qui sommes-nous donc? 200 à 300.000 citoyens français d'origine arménienne, plus ou moins rassemblés en de vagues et changeants conglomerats, géographiques, religieux, politiques, et même commerciaux. Un point c'est tout. Et c'est avec eux, à partir de cela qu'il faut agir. Et pas autrement: tout le reste n'est qu'utopie ou confort moral bien hypocrite. Et c'est ainsi que j'ai fini par comprendre pourquoi l'on pouvait accumuler tant de comités, de réunions, d'actes apparents: la réalité a été laissée de côté et elle se venge rigoureusement. Si l'on ne tient pas compte d'elle, elle ne tient pas compte de vous. Examinons donc ainsi, même si c'est dur, les réponses actuelles à ce « que faire? » qu'il faut entendre. Reconnaissance et réparation du génocide, restitution des terres: pourquoi pouvons-nous « l'exiger » perpétuellement sans aucune chance d'être écoutés? Et bien, parce que ce n'est pas à nous de le faire. Qui sommes-nous en effet? Une parcelle d'émigrés sans identité commune officielle. Au nom de qui parlerions-nous donc? Au nom des morts? Cela n'intéresse pas les vivants. Au nom des vivants? Des vivants arméniens? Mais ils ne sont pas ici, et voilà ce qu'il faut enfin reconnaître.

L'Arménie n'est pas ici, et elle existe. C'est à elle de parler, à elle de demander, à elle d'agir. Elle est l'Arménie historique que cette injustice de 1923 a mutilée, elle, elle est le Hayastan. Ces terres qu'on nous a volées, elles touchent les siennes. Et nous savons bien que, si elles nous étaient rendues, personne n'irait d'ici les repeupler et les faire revivre; qui ira même combattre pour cela, s'il faut quitter la rue de Trévise ou la Sor-

bonne? Peut-être iraient ceux, plus proches, qui habitent en Iran ou au Liban; mais plus sûrement ceux qui voient l'Ararat de leurs fenêtres. Certes, cette Arménie n'est pas libre ni indépendante et tout y est soumis au pouvoir soviétique général. Mais nous, ici, sommes-nous plus libres à l'égard du gouvernement français qui interdit de mettre le nom de la Turquie sur nos banderoles? Communiste ou pas, c'est cette Arménie-là qui a entre les mains le destin posthume du génocide: elle seule a le vrai pouvoir de lutter, parce qu'elle seule incarne la réalité de la survie.

Serait-ce donc qu'il n'y a ici rien à faire? Au contraire. Et je pense que, si nous sommes capables d'ôter le masque des commémorations, si nous sommes capables d'accepter la réalité arménienne dans le monde d'aujourd'hui, nous aurons ouvert le chemin à une action, c'est-à-dire à des actes efficaces de la part d'une diaspora consciente de ce qu'elle représente: un lieu de maintien pour une culture, donc pour une identité seconde et, simultanément, un lieu de soutien pour toute l'Arménie. Car, si nous laissons aux Arméniens qui sont sur leurs terres les actions décisives, nous retirons à la diaspora tout ce qui la bloquait et nous pouvons non plus rêver, mais espérer et agir pour former ici une véritable communauté des citoyens français d'origine arménienne, enfin unis parce que ce qui les divisait aura été retiré. N'est-il pas possible en effet, alors, de rassembler nos efforts trop dispersés pour faire des écoles, des centres culturels, des moyens de communication de ce groupe? N'est-il pas possible aussi, en même temps, de rassembler nos efforts pour constituer enfin cette documentation définitive, publique et claire qui peut seule faire sortir le génocide oublié de ce sinistre ghetto où il gît avec les Indiens, les Biafrais et tant d'autres? Car il ne s'agit pas que nous oublions le crime et n'est-ce pas aussi ce que notre peuple d'Arménie attend et espère de sa diaspora? L'aider à mieux survivre, l'aider à se défendre contre des phénomènes tout aussi dangereux d'assimilation, l'aider à se préparer. Faisons donc ici des livres, des colloques, des appels, ce centre de documentation dont on vous a parlé, toutes ces actions qui maintiennent dans un monde désabusé la présence du crime impuni. Mais faisons-le pour l'Arménie, et en son nom. Ce n'est pas à nous d'en appeler à l'ONU, mais préparons tout ce qui est nécessaire à cet appel. Et si vous voulez parler des terres, alors c'est là-bas, à Erévan, qu'il faut le faire. Et je veux saluer ces Arméniens grâce à qui nous pouvons ici exister encore et j'imagine bien qu'ils ont là-bas, à Erévan, le plus dur de la tâche. Mais personne ne peut d'ici la remplir pour eux. Les aider, oui, nous le pouvons avec une action qui soit la nôtre, adaptée à ce que nous sommes. Que faire? Voilà donc ce qu'il y a à faire: nous avons trop perdu de temps à d'inutiles bla-bla. Et je crois que les poursuivre représente quelque chose de plus désespérant encore que la dépendance à l'égard du pouvoir soviétique. 50 ans de bla-bla n'ont fait que laisser la diaspora s'enfoncer dans l'anonymat: l'Arménie, elle, existe.

Pour moi, donc, tel est le chemin, simple, où il faut à présent s'engager sans bruit et sans gloire peut-être, mais pour une action digne de ce nom et dont il subsiste au moins les éléments dont il faudra disposer le jour où tout changera.

Le film de ce soir, c'est déjà quelque chose. Les poèmes des étudiants d'Aix, que l'on m'a fait parvenir, c'est déjà quelque chose. Place donc au travail utile.

Né en 1924, Arménien, Sergueï Paradjanov (1), Sarkis Paradjanian de son vrai nom, a fait ses études à Moscou. Arrivé tardivement au cinéma, il ne put tourner que deux longs métrages, tout deux remarquables d'ailleurs.

Son premier film, « L'Ombre des aïeux oubliés » connaît un grand succès, jusqu'en Europe, où il est projeté sous le titre « Les chevaux de feu », notamment dans les cinémas d'art et d'essai et sur les écrans des M.J.C. Pour son coup d'essai, Sarkis Paradjanian fait un coup de maître, puisque son premier film connaît une brillante carrière internationale.

Mais c'est avec son second film que ses ennuis vont commencer. « Sayat-Nova », devenu « Couleur de grenade » a été tourné en 1968. Les autorités y auraient-elles trouvé quelques accents nationalistes ? Toujours est-il qu'on va lui interdire l'accès à la production cinématographique : privé de travail pendant cinq ans, et malgré une santé précaire (il est cardiaque), il ne renonce pas pour autant à son œuvre ; on va cependant lui refuser douze de ses scénarios.

L'arrestation de Sarkis Paradjanian, victime d'une odieuse machination, semble avoir coïncidé avec les hésitations des autorités soviétiques à permettre la distribution à l'étranger, de ce second film qui passe pour un chef-d'œuvre. Arrêté à Kiev, en décembre 1973, il passe en jugement en mars 1974. La presse s'en mêle. On l'accuse d'homosexualité, mais aussi de trafic de devises, de vols d'icônes, de dissémination de maladies vénériennes, d'être la cause du suicide d'un jeune... Toutes ces accusations hétéroclites feraient sourire ceux qui le connaissent, si Sarkis Paradjanian n'en était pas la victime. Il a finalement été condamné à six ans de réclusion pour trafic d'objets d'art. Les erreurs judiciaires existent partout et sous tous les régimes, nous le savons bien. Nous savons aussi qu'elles sont quelquefois réparées à temps. Les ennemis de Sarkis, atteints de cette vieille maladie qu'est la jalousie, lui ont causé beaucoup de torts. Mais son œuvre, si mince soit-elle (deux longs métrages seulement) mérite qu'on se penche sur elle.

Et c'est pourquoi nous vous présentons aujourd'hui, un reportage que la revue officielle « Sovetakan Arvest » avait consacré à Sarkis Paradjanian et à son film « Sayat-Nova ».

Demain, peut-être pourrons-nous le voir sur des écrans français...

Paradjanov

« SAYAT-NOVA »
UNE JOURNÉE
DE PRISES
DE VUES

Nous allons à Haghpat, où l'on tourne « Sayat-Nova ». Nous y allons avec espérance, dans un sentiment de surprise d'autant plus fort que nous venons de voir la dernière œuvre de S. Paradjanian ; ce dernier film intitulé « Hakob Hovnathanian » (3) dure 8 mn. Durant tout le trajet, nous restons sous l'impression de ce film, qui, d'une manière étonnamment condensée représente non seulement le grand peintre, mais aussi son époque.

Nous nous pressons donc vers Haghpat, où nous attend « Sayat-Nova ».

Dès le premier instant de notre rencontre, Paradjanian nous plonge déjà dans l'atmosphère de son travail.

— « J'avale tous les jours la fumée d'Alaverdi et je suis émerveillé par le

vieux pont. C'est par ce pont que je ferai sans doute descendre la "Sainte-Mère d'Akhthala" ».

Le numéro de « nomenclature » de l'hôtel, avec ses meubles et ses tableaux, a pris un aspect paradjanien. Les toiles sont contre le mur. Par derrière, on a collé sur un cadre, une photo de paysage arménien et des petits morceaux de tissus dont les motifs sont de type national. D'une besace, (merveilleusement travaillée et fleurie), offerte par un habitant d'Haghpat, sourient les chrysanthèmes blancs. Sur le dossier du canapé, sont rangées les esquisses des costumes du film, des matières naturelles, des éléments de décoration, des plumes, de la

Haghpat. Monastère du XIIIe siècle qui a servi de décor au film « Sayat-Nova ». Vue générale prise du clocher.

fouffure, des colliers, du cuir, de la dentelle, de l'argent et du cuivre. On voit Anna, vêtue de dentelle blanche et de nylon transparent, le roi Irakli (2) bardé de cuir noir, une épée métallique dans les mains, et en fond, un aigle aux ailes déployées. En face, sur le mur, une aquarelle de couleur violette. C'est le portrait d'un adolescent agenouillé, avec des formes géométriques et... des traces d'un fer à repasser chaud.

— « Qu'est-ce que c'est ? »

— « Une nouvelle orientation, le repas-gisme (il sourit). C'est le portrait de Lipo, l'un de mes peintres. Vous comprenez ? Oui ? Mais voilà, lui ne l'apprécie pas... ».

— « Comment va le travail ? »

— « Très bien ! Si ça continue comme ça, il faudra s'arrêter. Un simple exem-

L'HISTOIRE :

Sayat-Nova, de son vrai nom Haroutioun Sayatian, fut l'un des Achough les plus renommés au XVIIIe siècle, (1717-1795). En Arménie, l'Achough, terme dérivé du mot arabe achik (amoureux) est tout à la fois musicien, poète, chansonnier et conteur de fables.

Fils d'un tisserand, Sayat-Nova s'est illustré par les poèmes qu'il composait en langues arménienne, géorgienne et azerbaïdjanaise.

Personnage auréolé de légende, il a participé aux campagnes du redoutable Nadir Shah en Inde et en Ethiopie. Il fut poète de cour et favori du roi Irakli II (2) et conçut un amour malheureux pour la princesse Anna. Renonçant au monde, il devient moine et se retire au monastère d'Haghpat.

La mort le surprend inopinément : il fut tué dans l'église Saint-Gévorg, à Tiflis, lors de l'invasion d'Aga Mohamed Kan.



ple : quand il s'est agi de « preser le raisin », on ne nous a livré qu'un pout (4) de raisin au lieu de deux. Je n'ai pas réussi à faire ce que je voulais ».

Malgré le respect particulier et la bonne volonté des collaborateurs du metteur en scène, il est difficile de résister à son rythme de travail et à ses exigences. Les assistants et les aides qui tournent comme des toupies sont quelquefois débordés par les idées spontanées, par les costumes et les tissus qu'il faut changer de manière inattendue. L'imagination du metteur en scène crée de telles situations imprévues et incroyables, qu'il fait oublier toute fatigue et tout malentendu.

... En passant par le pont de la reine Vaneni, la voiture monte vers Haghpat à travers la forêt. L'humour abondant et réservé de Paradjanian fait sombrer et ressusciter toute sainteté. Cependant, ses plaisanteries ne parviennent pas à cacher son inquiétude. On doit filmer juste après, une séquence importante du film.

Tout est prêt depuis l'aube. L'opérateur Souren Chahbazian règle les lumières.

On va filmer la préparation des obsèques du Catholicos Lazare. Mais... Voilà encore de l'imprévu. Les cavaliers de la séquence « d'attaque » sont arrivés un jour trop tôt, ce qui oblige à changer le programme. La cour du monastère s'anime. La caméra prend un nouvel angle de prises de vues.

— « Faites habiller les cavaliers » demande le metteur en scène.

— « Les chapeaux ne sont pas encore arrivés de Tiflis » annonce son assistant.

— « Insouciance et pagaille ! » explose Sarkis. « Vous voyez ? Je suis obligé de faire des concessions ! »

Il demande aux cavaliers de se déshabiller et de mettre seulement des pantalons

« Sayat-Nova ». Scène du film.

A droite, le metteur en scène S. Paradjanian et dans le rôle de Sayat-Nova, V. Galstian.



lons larges et ornementés. Quand les cavaliers torse-nu, représentant les soldats perses et ne portant que des pantalons et des chaussettes fleuries sont prêts, il ajoute :

— « Jetez bas les selles, et montez les chevaux nus, comme ça ».

Soudain, un cheval alezan attira son regard.

— « Voilà un cheval !... C'est juste ce qu'il nous fait pour la reine. Demandez-lui combien il veut pour une journée de tournage et acceptez sans hésiter ».



V. Galstian dans le rôle de Sayat-Nova.

PARADJANOV,

"...le véritable héritier de S.M. Eisenstein..."

Même ceux qui se sentaient fautifs se mirent à rire. En arrière plan, se trouve une cathédrale devant laquelle tournent des cavaliers, en montrant les méfaits des pillards effrénés. Derrière la colline, s'élève la fumée dense de l'incendie. Sur le toit de la cathédrale, les moines prient et pleurent.

Sarkis n'est pas satisfait. Il dit en s'adressant aux cavaliers : « Vos chevaux doivent hennir ! Du rythme, plus vite... Soyez fanatiques... ».

En s'adressant aux moines, « Le geste plus expressif ; prière à genou, Mon Dieu... Je veux des pleurs arméniens. Mais si vous aviez pu avoir des épées, vous auriez frappé vous aussi, et vous auriez cessé de prier ! On recommence !... ».

La même scène a été filmée quatre fois. La séquence semble prête. Mais après une petite pause, Sarkis s'arrête devant le mur nord du monastère et ordonne de continuer « l'attaque ».

Cette fois, les moines sont devant les fenêtres, et dans les coins de la cathédrale. Les pillards passent à toute vitesse devant l'édifice religieux. Pas tout à fait satisfait, Paradjanian fait venir les moines devant la caméra, avec en fond, la cathédrale qui fume et les Barbares qui passent au galop.

— « Les chevaux doivent passer les uns après les autres, comme sur la fresque ! Vous comprenez ? s'écrie-t-il. Vous comprenez ? Ce n'est pas un film de cowboy filmé à partir d'une voiture !

Enfin, il obtient ce qu'il veut. L'opérateur se détache de la caméra.

Les chevaux et les cavaliers fatigués, qui ont avalé avec nous la fumée de quarante capsules fumigènes noir et blanc, sont libérés. « Le personnage principal » ne montre pas même un signe de fatigue ; il se retire à l'abri du cloître, près du

monastère, où il a rangé tapis et dentelles, et c'est là que se trouve son coin de travail ; il continue à méditer à haute voix...

— « La fumée aurait dû être de couleur or ; je sens le manque « d'or » dans le film... ».

Sayat-Nova. Scène du film.



On lui annonce que le « Pavillon » est prêt. Ce que l'on appelle Pavillon est un cloître près de la cathédrale, où l'on a creusé parmi ces nombreuses pierres du Moyen-Age, une nouvelle fosse, pour le « Catholicos Lazare ».

Sayat-Nova creuse la fosse. Le cadre ne satisfait pas l'opérateur. Après un échange d'idées avec Souren, Sarkis a étendu le long de la fosse un tissu fleuri. Deux moines appelés se sont agenouillés, et avec de petites règles se sont mis

« Sayat-Nova ». S. Djiaouréli dans le rôle d'Anna et V. Galstian dans celui de Sayat-Nova.



à mesurer le tissu. Dans un coin, se trouve la mitre et la crosse du Catholicos, ce qui va créer un lien supposé avec le défunt.

— « Vous devez mesurer le tissu comme pour mesurer la taille du Catholicos. C'est clair ? Vous ne devez parler qu'avec des gestes et en pleurant. Souren, c'est prêt ! ».

La moindre nuance qui pourrait enrichir le cadre n'échappe pas aux yeux de

arménia 13

Chahbazian. Il demande de mouiller le bord des pierres qui sont autour de la fosse. Les pierres deviennent noires. Sous les rayons des dizaines de projecteurs, la cathédrale prend un aspect inattendu. Devant nous, s'ouvrent alors les merveilles architecturales du cloître, qui étaient restées cachées à la vision humaine pendant des siècles.

On tourne encore deux scènes, puis une troisième. Les moutons envahissent la cour, et effrayés par le tonnerre, se jettent dans le fossé où Sayat-Nova est toujours en train de creuser.

L'acteur du rôle principal est Vilen Galstian, danseur étoile de l'Opéra. Son apparition au cinéma est source de préoccupations aussi bien pour les comédiens que pour les réalisateurs. « Sayat-Nova » doit être loin du style ballet et doit mener parallèlement le réalisme et le conditionnel tout en restant plastique et homogène. Des problèmes aussi complexes exigent beaucoup d'efforts de la part de ce talentueux danseur. Même pendant les pauses, Galstian essaie de rester dans son personnage; le Sayat-Nova de Vilen est un poète renfermé, qui erre dans ses pensées, un poète donné au vent de l'immortalité dans le fond de la mort. Le nuage blanc de mauvais augure pénètre dans la cathédrale. Galstian tient le rôle de Sayat-Nova avec une telle frayeur naturelle, qu'il est inutile de tourner la scène une deuxième fois.

Pendant les prises de vues, une certaine sensation ne nous avait pas quittés: celle de la naissance électrique du film, de l'atmosphère étonnamment poétique du procès prosaïque du tournage, le parallélisme mystérieux du réel et de l'irréel.

— « Sarkis, qu'est-ce qui t'a poussé à choisir le vocabulaire conditionnel du film ? ».

— « Regarde là-haut ».

J'ai regardé. Dans une niche lointaine de la cathédrale se trouve un bas-relief de pierre; d'une prière solennelle, l'une des grandes statues sculptées offre à l'autre la maquette de la cathédrale. De génération en génération, ainsi passe la tradition millénaire de la culture. Une sainte prière...

Gévorg ALAGYOZIAN

Traduit de l'Arménien

« Sovetakan Arvest » - Organe du Ministère de la Culture de la R.S.S. d'Arménie et du Comité d'Etat du Cinéma, près le Conseil des Ministres de la R.S.S. d'Arménie. Erévan. Janvier 1968.

(1) Cf. « Arménia » n° 4. Avril 1975 p. 18 et 19.
(2) Irakli, roi de Géorgie (note de la Rédaction).

(3) Hakob Hovnathanian (1806-1881). Grand peintre arménien du 19e siècle. Son talent s'est épanoui dans l'art des portraits. L'apparition de la photographie l'oblige à quitter Tiflis pour l'Iran. Son œuvre qui ne connaît qu'un succès de courte durée de son vivant est vouée à l'oubli. Mais depuis plusieurs années déjà, il y a un regain d'intérêt pour son œuvre. Ses portraits sont aujourd'hui exposés dans la galerie nationale d'Arménie à Erévan ainsi que dans le musée d'art de la Géorgie à Tbilissi, bien que de nombreuses difficultés aient surgi lors de l'étude et de l'attribution des toiles du peintre, faute de signature et de date au bas des toiles (note de la Rédaction).

(4) Un pout égale 16 kg (note de la Rédaction).

NOUVEL observateur

L'ombre de Parajanov

« L'Affaire Dreyfus » refusé par la commission de sélection, ainsi qu'un film du metteur en scène est-allemand Frank Bayer relatant le sort des juifs dans les camps nazis... « La Terre promise » du Polonais Andrzej Wajda largement censuré... Le Festival international du Film qui vient de s'ouvrir à Moscou ne servira pas, cette année encore, d'illustration à la politique d'ouverture et de détente tant vantée par les dirigeants.

Mais c'est surtout l'absence du grand metteur en scène soviétique Serge Parajanov qui fait peser sur cette manifestation une ombre tragique. Arrêté à la fin de l'année dernière, condamné à huis clos à cinq ans de prison ferme, celui en qui de nombreux cinéphiles voient le véritable héritier de S.M. Eisenstein pourrit depuis un an et demi au fond de quelque camp du Goulag. Et cela dans l'indifférence de ceux qui avaient admiré ses « Chevaux de feu » sans avoir pu voir son « Sayat Nova », interdit pendant des années en U.R.S.S. et qui n'a jamais reçu le visa d'exportation, même dans la ver-

sion mutilée de Yutkevitch, contre laquelle Parajanov avait protesté.

Pourquoi un tel silence de la part de ses confrères eux-mêmes? C'est que les « crimes » de Parajanov — d'après les campagnes lancées contre lui — n'ont rien de politique. Accusé d'être homosexuel — ce qui est un crime en U.R.S.S. mais l'était déjà du temps d'Eisenstein —, accusé d'avoir vendu des objets d'art — alors qu'il est un collectionneur connu d'art populaire ukrainien, arménien et géorgien —, ce qu'on lui reproche avant tout, c'est son anticonformisme. Un anticonformisme déclaré tant dans son œuvre que dans sa façon de vivre, qui, avant de faire de lui un proscrit, en avait fait, pendant de longues années, un chômeur. A quoi il faut ajouter que la signature de cet homme — qui ne faisait pas de politique — se retrouvait souvent au bas de pétitions demandant justice pour ceux qui, eux, sont des « politiques ».

Les représentants du cinéma international — français notamment — réunis à Moscou auront sans doute à cœur de demander des explications sur cette affaire et de réclamer la libération de Parajanov.

Le Nouvel Observateur
Lundi 14 Juillet 1975

ON EN PARLE

Le Monde

LE SORT DU CINEASTE PARADJANOV

M. Antonin Liehm, intellectuel tchécoslovaque, qui fut l'un des protagonistes du « printemps de Prague » et qui vit actuellement aux Etats-Unis, où il enseigne l'histoire de la littérature et du cinéma européens, nous a adressé la lettre suivante :

L'an dernier, le cinéaste arménien soviétique Serge Paradjanov, dont les « Chevaux de feu » avaient obtenu le prix du meilleur film en 1966 au Festival de Mar-del-Plata, était condamné à Kiev à six ans de réclusion pour trafic d'objets d'art. Le journal ukrainien Vecherni Kiev l'avait accusé de crimes terribles, également de trafic de devises, de dissémination de maladies vénériennes, d'homosexualité, et la police avait fait courir le bruit qu'il était responsable du suicide du fils d'un haut fonctionnaire ukrainien.

Son arrestation provoqua une protestation signée des noms célèbres du cinéma européen. Quelques-uns essayèrent de se

dérober plus tard, de retirer leur signature, disant qu'il s'agissait d'une affaire de droit commun. Après la condamnation, il n'y eut plus un mot. Une année, toute une longue année de silence.

En dix ans, il a tourné deux films. On lui a refusé dix scénarios. On ne le laissait pas travailler. Il vivait grâce à l'aide des amis qui lui offraient de petits rôles d'acteur, une collaboration ici ou là. Il faisait cadeau d'œuvres d'art qu'il aimait. En a-t-il vendu? Nous n'en savons rien.

Mais surtout, il était différent des autres et il ne détestait pas la provocation. Au royaume du conformisme, c'est un crime impardonnable. Ses collègues critiquaient parfois son exubérance d'Arménien. « Vous savez, il est fou ». Un mot bien dangereux dans un Etat qui fait l'usage que l'on sait de la psychiatrie.

Faut-il nous taire, avec un lâche soulagement, dès qu'on nous propose une excuse un peu acceptable? Ou croire, avec Herbert Marshall, que « tout ce qui arrive aux artistes soviétiques nous regarde, comme tout ce qui arrive aux artistes américains et autres regarde aussi les Soviétiques? Tout ce qu'ils créent nous appartient autant qu'à eux. Le génie appartient à l'humanité. Et l'art appartient à tous ceux qui habitent la Terre! »

Il parle de Serge Paradjanov. Il est temps de commencer à en parler nous aussi. A très haute voix.

(Le Monde - 21 mai 1975)

REPORTAGE

en glanant quelques points

C'est vrai. Le lycée Longchamp est un lycée comme tous les autres. Avec assez de couloirs et de salles sombres pour attrister un peu plus encore cet enseignement stéréotypé que Haby a enrobé d'une saveur de rêve déçu. Mais en ce 21 mai, peu importent les réformes ratées.

Il se trouve que ce mercredi-là, vers les neuf heures, Longchamp devient paradisiaque (pour certains). Certes, ce n'est pas cette odeur de l'examen tout proche qui peut rendre joyeux. Mais plutôt cette épreuve facultative si particulière, inscrite à la craie jaune sur les tableaux administratifs. Russe : 1er étage ; Anglais : au fond du couloir ; Allemand : salle 22. Tout cela est inscrit en effet, mais aussi : Arménien : salle 22 bis.

Il est heureux que le baccalauréat, malgré sa stricte organisation, comporte quelques épreuves dites facultatives et donc décontractées. Elles permettent de profiter d'un savoir superflu (par rapport au programme) ou de quelque passion artistique pour glaner de 1 à 9 points supplémentaires, qui à l'heure des comptes, peuvent s'avérer miraculeux. La plupart des candidats s'orientent vers le dessin, la musique ou une langue étudiée quelques années dans une section qui n'est plus la leur. Mais pour les Arméniens, ce nom où tous leurs professeurs ont trébuché est, pour une fois, un privilège. Il permet de se retrouver une vingtaine devant une porte d'examen, en un groupe où la chaleur communicative est extraordinaire, bien que les visages soient inconnus entre eux.

Cette épreuve facultative d'Arménien au baccalauréat est une rare occasion, pour un jeune, de percevoir sa réalité arménienne. C'est là, en quelques éclairs, que l'on sent vivre la jeunesse, spontanée et enthousiaste, brandissant des ouvrages aux signes tarabiscotés que les autres, les étrangers, ne comprennent pas.

Le contraste est frappant quand l'on songe aux réunions sclérosées de nos associations traditionnelles. C'est dans cette salle de classe, aux tables bariolées d'ennui, où résonne notre langue comme il y a quelques heures encore le français ou l'anglais, que l'on respire quelques secondes de rêve arménien.

Mais Robert Der Merguérian, « l'examineur », s'est habitué à ces émotions, à cette « impression étrange, la première fois, il y a quatre ans, en voyant le mot arménien sur le tableau en bas ». C'est en effet depuis quatre ans que se déroule cette épreuve à Marseille. De 2 candidats la première année, grâce à un effort d'information, on est passé à 16, 18 puis 24 candidats cette année. Une progression très encourageante. D'autant que le niveau est « satisfaisant dans l'ensemble, la majorité des candidats parle couramment et lit assez bien ».

Dans le cours de ses interrogations, Robert Der Merguérian s'informe sur les chemins qui ont mené ces étudiants à apprendre l'arménien : « ils l'ont tous appris dans leur famille ou, étant enfants, dans les petites écoles d'église. C'est surtout dans les dialogues avec leurs grands parents qu'ils entretiennent leur savoir. A la disparition de ceux-ci la plupart cessent de parler ».

Concernant les structures d'enseignement actuellement existantes, la moue de Robert Der Merguérian est significative : mis à part un cours à l'Institut de Linguistique d'Aix qu'il assure et les langues orientales à Paris, rien d'officiel n'existe. C'est peut-être là « LE » problème de la communauté de France et les multiples recherches de solutions se sont avérées, jusqu'à présent infructueuses.

Bien sûr, il y a bon espoir d'obtenir une heure d'enseignement dans le cadre du tiers temps pédagogique au lycée Longchamp. Mais il en faudrait tellement plus !

Peut-être l'augmentation du nombre de candidats à l'épreuve du bac est-elle un moyen d'attirer l'attention de l'académie et ainsi de faciliter la multiplication de ces cours dans les lycées, ce qui semble, pour l'instant, la meilleure solution. Alors, l'année prochaine, n'hésitez pas à vous inscrire, même si vous ne savez que l'alphabet. Et puis, en dehors de ces quelques points espérés, il y a cette merveilleuse journée où vous pourrez imaginer un lycée de Erévan ou d'Ani et une épreuve d'Arménien coefficient 5...

VAROUJAN



BACCALAUREAT

Dans le cadre des règlements actuels concernant le baccalauréat, tous les candidats peuvent présenter l'épreuve d'Arménien en langue facultative (sauf pour les séries G2 et F, à l'exception toutefois de F7).

Seuls entrent en ligne de compte les points excédant 10, soit pour l'attribution d'une mention supérieure à la mention assez bien à l'issue du premier groupe d'épreuves, soit pour l'admission définitive et l'attribution d'une mention assez bien à l'issue des deux groupes d'épreuves.

UNIVERSITE DE PROVENCE

Centre d'Aix.
Faculté des Lettres

Les futurs étudiants en lettres pourront choisir l'Arménien comme seconde langue vivante obligatoire pour la section des langues ou comme tiers libre pour toutes les sections de la faculté.

Les étudiants du 1er cycle en Sciences Economiques prendront également prendre l'Arménien en tant qu'U.V. (unité valeur) extérieure.



LA REPUBLIQUE ARMENIENNE (1918-1920) BILAN ET PERSPECTIVES

Pendant deux ans et demi, du printemps 1918 à la fin de l'hiver 1920, le peuple arménien œuvra pour jeter les bases d'un Etat indépendant : c'était la première tentative de ce genre depuis six siècles.

La tentative fut désespérée; les obstacles immenses, se révélèrent insurmontables. Mais la nation avait tant souffert, elle avait vécu de telles horreurs en 1915-1916, qu'elle lutta dans l'espoir d'un avenir collectif.

L'indépendance fut une expérience éphémère, mais elle fut essentielle; elle permit de sauvegarder les débris de la nation arménienne et elle marqua le début de sa régénération.

Aujourd'hui, après un demi-siècle, il apparaît que ce moment historique n'était pas favorable à la libération du peuple arménien. Comparée à l'expérience des peuples de l'Afrique et de l'Asie, la tentative de « décolonisation » des Arméniens s'est faite trop tôt, alors qu'elle arrivait trop tard par rapport aux peuples balkaniques.

Le fait que ni la Turquie kémaliste, ni la Russie soviétique ne pouvaient accepter une Arménie indépendante sur le territoire et à la limite des anciens empires dont ils étaient des successeurs, que les Alliés renoncèrent à appliquer leurs décisions, que les Arméniens étaient trop peu nombreux et trop faibles pour défendre leur pays lorsque l'épreuve de force devint inévitable, amenèrent la chute de la République après une lutte inégale et tragique, à l'image de la longue histoire du peuple arménien.

La République Arménienne est née de la conjonction de la Première Guerre mondiale et des deux révolutions russes de 1917.

Le coup d'Etat bolchévique et le gouvernement né de la Révolution d'Octobre ne furent pas acceptés par

la Transcaucasie, sauf par le Soviet de Bakou. Dominée par les menchéviks géorgiens, par les daschnags arméniens, par les mussavatistes azerbaïdjanais, (nationalistes de tendance turcophile), la Transcaucasie va à la dérive, de novembre 1917 à mars 1918. Conformément à la théorie léniniste des nationalités, du droit des peuples à l'autodétermination jusqu'à la sécession, la Transcaucasie se sépare de la Russie et se constitue en « République Fédérative Démocratique », le 22 avril 1918. Cette sécession de la Transcaucasie ne fut pas simplement due à des oppositions idéologiques ou à des exigences nationalistes, mais fut la réponse à un problème concret, à un danger grave : la continuation de la guerre sur le front caucasien.

Après les massacres arméniens de 1915 l'Armée tsariste, victorieuse, a occupé l'Arménie turque. On sait les conséquences militaires des deux Révolutions, durant l'année 17 : la décomposition de l'Armée russe, l'abandon du front par des millions de soldats-paysans refluant en désordre vers la Russie centrale, dans l'espoir de participer au partage des terres.

Au Caucase, la disparition de l'Armée russe a pour immédiate conséquence l'apparition de l'armée turque, lancée dans une offensive victorieuse. La défense de la Transcaucasie retombe sur les unités géorgiennes et arméniennes neuves, peu expérimentées, sauf quelques corps de volontaires arméniens, insuffisants en nombre. En mars 1918, les mots d'ordre « Paix sans annexion » ou « ni guerre ! ni paix ! » trouvent leur conclusion dans le traité de Brest-Litovsk, où les bolchéviks cèdent aux alliés turcs de l'Allemagne, Batoum, Kars, Ardahan, et donne de surcroît la promesse de nettoyer la Turquie orientale, des bandes de partisans arméniens qui l'infestent.

Après quelques velléités de résistance commune, la chute de Batoum et de Kars, l'avance turque vers Tiflis et Erevan, rendent urgente la nécessité de traiter directement avec les germano-turcs : c'est de cette nécessité que naît la « République Fédérative Transcaucasienne Indépendante ».

Elle ne peut masquer les dissensions intestines profondes qui divisent les populations caucasiennes. Redoutant l'occupation turque et les massacres qui pourraient s'ensuivre, seuls les Arméniens, instruits par l'expérience résistent et, dans un élan national, réussissent à stopper l'avance turque à Sardarabad et Karakilissé, à la fin du mois de mai 1918.

La procession populaire à Erevan, à l'occasion du premier anniversaire de la proclamation de l'indépendance, le 28 mai 1919.

Mais ils sont isolés. La diplomatie germano-turque cherche ouvertement à établir un protectorat sur le Caucase, source de matières premières et de pétrole, élaborant des projets grandioses de pantouranisme et de panislamisme, qui ébranleraient jusqu'au Turkestan et l'Afghanistan, encourage les nationalismes géorgien et tatar.

Le soir de ce même jour, le Congrès national arménien réuni à Tiflis depuis octobre 1917, représentant à la fois les Arméniens de Russie et les réfugiés de Turquie, est contraint de proclamer l'indépendance de l'Arménie. Cet acte, qui fut plus tard « héroïsé » par les daschnags et ridiculisé par les soviétiques fut sur le moment même, considéré comme un acte désespéré, résultant de la « trahison » géorgienne.

Quelques jours après, le 4 juin 1918, alors que les Turcs pouvaient marcher sur Erevan, et conquérir l'Arménie, ils signent avec le premier gouvernement arménien, le traité de Batoum. Ils reconnaissent par là même l'existence d'un minuscule Etat arménien, de 10.000 km², niché entre le lac Sévan et l'Arakatz, taillé dans ce qui fut autrefois l'Arménie russe.

Tous les témoignages s'accordent sur ce point : les débuts furent apocalyptiques. La République est née dans le chaos de la guerre — l'avant-garde turque campant à 6 km — dans la famine et les épidémies, au lendemain du génocide et sur les débris du peuple arménien.

300.000 réfugiés, dont une grande proportion d'enfants, 1.000.000 d'habitants dont 60% à peine sont arméniens. C'est l'Arménie des villages et des bergers. Peu ou pas de villes. Le seul élément de prestige du nouvel Etat, c'est Etchmiadzin et son Catholicon.

C'est que depuis longtemps déjà, hommes, cerveaux et richesses ont fui l'aridité de ce plateau arménien. Dès la fin du XIXe siècle, les activités portuaires, industrielles, pétrolières de Bakou et de Batoum ont fixé une nombreuse société arménienne policée, active et évoluée.

Cependant, la vraie capitale économique et culturelle des Arméniens du Caucase, c'est Tiflis, devenue capitale du nouvel Etat géorgien, où les Arméniens sont majoritaires et la bourgeoisie arménienne

dominante, mais que le premier gouvernement arménien, présidé par le S.R. Katchaznoui, quitte dans la consternation et le regret, pour Erévan.

Erévan, une grosse bourgade orientale de 30.000 habitants, n'a jamais fait, depuis l'Antiquité, figure de capitale. Quelques collèges, quelques usines sont ses titres de gloire. Envahie par une foule misérable, Erévan ne peut ni loger ni nourrir les milliers de réfugiés arméniens, venus camper et mourir dans ses rues.

Le bilan économique est encore plus sommaire : 6 km de voie ferrée utilisables, quelques locomotives et wagons délabrés, quelques automobiles. Pas de sources d'énergie. Pas d'industries. Pas de réserves.

La vie ou la mort dépendent d'une bonne ou mauvaise récolte, c'est-à-dire du temps, de la guerre et de la paix, ou plus tard, de l'arrivée à bon port des secours envoyés par l'Aide américaine.

Les ressources financières se réduisent à 20 millions de roubles réunis par la communauté arménienne de Tiflis et apportés par le nouveau gouvernement.

Ce gouvernement est, lui-même, à écrasante majorité « daschnagtzagan », et on sait que les termes de « république indépendante arménienne » sont synonymes de « République dashnag ». Pourquoi ?

La Fédération Révolutionnaire Arménienne ou Daschnagtzoutiou, créée en 1890 à Tiflis par des Arméniens de Russie, pour émanciper les Arméniens de Turquie, n'a pas été chronologiquement la première organisation révolutionnaire arménienne. Mais cette organisation en étendant ses activités à la Transcaucasie et à la Perse, en luttant à la fois contre le Sultan puis après la révolution de 1905 contre le Tsar et le Chah, en organisant l'auto-défense des Arméniens pendant la guerre arménoturque, avait acquis dans la vie politique arménienne aussi bien locale que diasporique, une place prépondérante. Dotée d'une organisation militaire, remarquable pour l'époque, pratiquant la guérilla rurale et le terrorisme urbain, dotée de ressources financières et de moyens de propagande importants, la F.R.A. a fasciné la jeunesse arménienne pendant les deux premières décades du XXe siècle. L'historien en trouve les preuves dans le nombre de ses adhérents qui firent de ce parti — longtemps clandestin — un parti de masse, dans les tirages de la presse et des brochures daschnags, dans les biographies de nombreux (1) S.R., S.D., K.D. qui avant de devenir ses adversaires acharnés, militèrent dans ses rangs. Il les trouve, dans la haine que portent menchéviki géorgiens, bolchéviki russes et arméniens, contre ce parti dénoncé comme « nationaliste et bourgeois », reconnu comme l'obstacle essentiel à la propagation du marxisme russe dans les masses arméniennes. Celles-ci, c'est-à-dire la paysannerie, la petite bourgeoisie commerçante et artisanale, la presque totalité de l'intelligencia, militent ou votent pour les daschnags.

Avant et après mai 1918, toutes les élections ont donné 80 à 90 % des voix des électeurs arméniens du Caucase à la F.R.A. Ce fait, quoique critiqué, n'est même plus contesté par les historiens soviétiques.

Cette immense popularité des daschnags n'est pas la seule cause du monopole politique qu'ils ont exercé pendant la République. L'autre cause, c'est que malgré leurs avancées, ils ont rarement obtenu la collaboration des autres partis arméniens.

Regroupée dans le « Parti arménien Populiste », la bourgeoisie arménienne, dont malgré les théories bolchéviques, les daschnags ne furent jamais les représentants, s'engagea dans une lutte acharnée contre eux. Les S.R. et les S.D. étaient hostiles à l'indépendance, mais, il est vrai avaient peu de clientèle en Arménie.

Ainsi, les daschnags acceptèrent, mais avec orgueil, de gouverner l'Arménie. L'impartialité exige d'ajouter que la démocratie socialiste qu'ils rêvaient de créer, prit souvent le visage d'une dictature révolutionnaire que les circonstances leur imposèrent, et que leur popularité ne survécut pas aux revers militaires.

(...)

(1) SR : Socialistes-Révolutionnaires. Parti populiste antibolchévique, ils se situaient à la gauche des bolchéviques.

SD : Sociaux-Démocrates : branche arménienne de menchéviki géorgiens, groupe quasi-inexistant entièrement sous l'obédience de la Géorgie et de son gouvernement.

KD : Constitutionnels-démocrates : parti de la grande bourgeoisie libérale russe, inexistante en Arménie.

L'indépendance de l'Arménie ? Une utopie formelle, une rêverie dangereuse, voire anti-nationale. Voilà ce que l'on peut entendre de la bouche de bon nombre d'Arméniens qui ne se désintéressent pas pourtant de la question arménienne.

Le présent et le futur des Arméniens ne sont conçus qu'en fonction d'un protectorat, d'une union effective avec la Russie, seul véritable bouclier contre les voisins turcs. On accumule, avec rage, les arguments tirés du passé, pour nier toute possibilité à venir.

Quelles ineffaçables humiliations notre peuple a-t-il subies pour identifier à son passé tous les imprévus de l'avenir ?

Le succès ou l'échec de la République arménienne n'ont pas dépendu des seules capacités d'un parti arménien ou même, de celles du peuple tout entier. La capacité organisationnelle des Arméniens, leur conscience politique et sociale, leur développement économique et culturel n'ont pas été inférieurs à ceux de leurs voisins. Même la justesse de leurs options et de leurs alliances politiques n'est pas à mettre en cause : une histoire totalisante des Arméniens montrerait qu'ils ont cherché dans toutes les directions. Leur inexpérience diplomatique ? un potentiel militaire insuffisant ? leur faiblesse numérique ? Mais la petite Albanie n'est-elle pas là pour nous rappeler que l'on peut choisir l'indépendance et narguer à la fois l'Occident et l'Union Soviétique ?

Le réveil du nationalisme turc soutenu par un appareil militaire intact, la victoire bolchévique, voilà les circonstances historiques exceptionnelles qui réduisirent à néant les efforts arméniens. La 2ème Guerre Mondiale, la guerre froide, les luttes des supergrands au Moyen-Orient ont renforcé tous les obstacles, encouragé tous les pessimismes.

Mais les circonstances historiques, sont précisément des circonstances, c'est-à-dire, qu'elles changent, sont destinées à changer. Et si elles sont un élément essentiel d'analyse de la conjoncture, elles ne peuvent, en aucun cas, constituer un obstacle définitif, absolu et éternel à la solution d'un problème qu'elles ont créé.

Je ne sais pas si l'Arménie sera un jour indépendante ? Quand et comment elle le sera ? Mais je suis persuadé qu'il n'y a pas d'autres issues à la question arménienne. Et si j'osais, j'ajouterais que nous sommes condamnés à l'indépendance, ou à la disparition tout au moins dans la Diaspora.

60 ans après les massacres et les déportations les Arméniens existent dans leurs pays d'accueil, en tant que sociétés organisées. Partis politiques, églises, organisations culturelles ou philanthropiques y pratiquent une fonction : maintenir, transmettre, réactiver la langue, la culture et la conscience nationale. Ne nous berçons pas d'illusions, une partie des Arméniens est soumise à une assimilation insidieuse que tout encourage. Une autre, dont l'importance est difficile à mesurer, refusant consciemment et volontairement l'assimilation, crée la question arménienne.

Ceux-là dont, nous sommes, n'acceptent pas de renoncer et de se soumettre au soi-disant verdict de l'histoire, ils n'acceptent pas d'être des éternels humiliés. Si nos parents furent chassés de l'Arménie par la violence — soit de justice ou instinct du territoire ? — nous entendons y revenir !

Ce qu'on a appelé la décolonisation n'a-t-il pas engendré, sous nos yeux, une multitude d'Etats dont l'existence eut semblé hier encore plus utopique qu'une hypothétique Arménie ?

Sans doute ne faut-il pas créer d'illusions faciles par des analogies optimistes.

La question kurde, la douloureuse question palestinienne, la guerre qu'a ravagée le Veit-Nam pendant 30 ans sont là pour nous rappeler que la libération des peuples est semée d'épreuves et surtout, qu'elle n'est jamais acquise d'avance.

Mais par ces analogies, nous devons fonder, pour nous-mêmes et pour nos enfants la légitimité et la nécessité de l'indépendance arménienne.

Nombreuses sont les organisations arméniennes de la Diaspora qui avouent une vocation strictement culturelle, et se défendent de toute activité politique. Elles proposent de s'installer dans la vie diasporique et de s'organiser, vaillamment pour durer.

Ne voient-elles pas les contradictions entre, d'une part exalter une culture arménienne, assurément ancienne, riche, diversifiée et d'autre part s'accom-

der de l'état d'oppression culturelle dans laquelle vivent les Arméniens, puisque partout ils sont d'abord les citoyens d'un pays d'accueil ?

Et quelle illusion de croire que la culture est un domaine neutre, dans lequel on peut se mouvoir en toute innocence, sans pratiquer le péché de politique ?

Et comment ne pas voir que nous assassinons cette culture que nous croyons pratiquer ici-même ?

Et que dire à cette jeunesse arménienne que nous berçons des légendes de notre passé, que nous harcelons de nos conseils et en qui nous investissons notre douloureux héritage ? Pourquoi, à l'exemple de la jeunesse de trois continents, n'aurait-elle pas le droit de participer à la construction d'un Etat qui réaliserait, enfin, les destinées nationales ?

Mais nous dira-t-on l'Arménie soviétique ne peut-elle jouer le rôle d'un tel Etat ?

Une remarque d'abord. Si les communistes ont toujours prétendu que les nationalismes sont le produit du capitalisme, la maladie des sociétés bourgeoises, et qu'ils disparaissent dans les pays socialistes, l'Arménie soviétique apporte un fameux démenti à cette affirmation.

Une observation, même superficielle, y révèle un nationalisme exacerbé, exalté, outrancier, une obsession pathologique de la question nationale, que l'éclatement même des familles entretient.

Ce nationalisme se manifeste dans le développement culturel et scientifique vécu comme une sorte de revanche pacifique du peuple arménien ; dans les monuments élevés aux victimes du génocide ou aux héros de Sardarabad, ce qui prouve que les Arméniens ont un contentieux à régler avec la Turquie, et qu'ils cherchent à récupérer une partie de leur passé.

Ce nationalisme, s'accompagne, cependant, d'un fort loyalisme vis-à-vis de la Russie soviétique, loyalisme d'autant plus sincère, que malgré la très belle et très officielle doctrine de l'Amitié entre les peuples de l'URSS, les Arméniens restent méfiants vis-à-vis de leurs voisins turcs et développent une mentalité obsidionale.

Le gouvernement de l'Arménie soviétique, est soucieux de ses relations avec la Diaspora. Mais il a des moyens limités, cantonnés aux seules relations culturelles, puisque la moitié de la nation vit dans des pays capitalistes. Non, il ne peut agir comme un gouvernement de tous les Arméniens ! Imaginerait-on qu'il puisse se prononcer contre un rapprochement turco-soviétique ? Ne nous laisse-t-il pas la tâche ingrate d'exiger nos terres ? Et ces terres pourrions-nous les demander pour un éventuel accroissement territorial de l'Union Soviétique ?

Ainsi le problème des Arméniens de la Diaspora, qui sont les ex-Arméniens de Turquie, reste entier. Ils vont en touristes en Arménie soviétique, où ils sont merveilleusement reçus en frères et en complices. Mais sauf pour les Arméniens d'Iran, le courant d'émigration s'est arrêté. Ceux que les difficultés économiques et politiques chassent du Moyen-Orient émigrent vers l'Australie, le Canada, les Etats-Unis.

Leur mentalité, leur esprit d'entreprise, la possibilité d'opérer des transferts de capitaux, expliquent cette option qui les éloigne chaque jour davantage de leur berceau originel.

La Diaspora arménienne ne survivra pas longtemps au contact des civilisations industrielles, à moins qu'elle ne prenne conscience qu'à la question arménienne, il faut une solution politique.

Dans la politique comme dans la vie, il y a un dangereux quotient de rêve. Mais rêver c'est voir plus loin que la vie, plus loin que la réalité contingente, c'est imaginer ce qui peut devenir un jour possible, c'est refuser de se soumettre aux impératifs d'une réalité désespérante. Pour les Arméniens, c'est dur, refuser l'assimilation, oser poser comme principe le programme d'un Etat arménien, reconstitué, sur ces territoires qui furent l'Arménie historique. Il reviendra ensuite au peuple arménien, dans des conditions que rien ne nous oblige à préciser aujourd'hui, de décider des formes politiques et économiques de cet Etat, sans exclusion, bien au contraire, qu'il puisse abdiquer sa souveraineté au profit d'une communauté ou d'une fédération plus vaste.

Anahit TER MINASSIAN
Agréguée d'Histoire
Assistante d'Histoire Contemporaine
à l'Université de Paris 1

(d'après une brochure du Comité d'Organisation de la Commémoration du 28 mai 1918 - mai 1975)

RADIOS COPIE

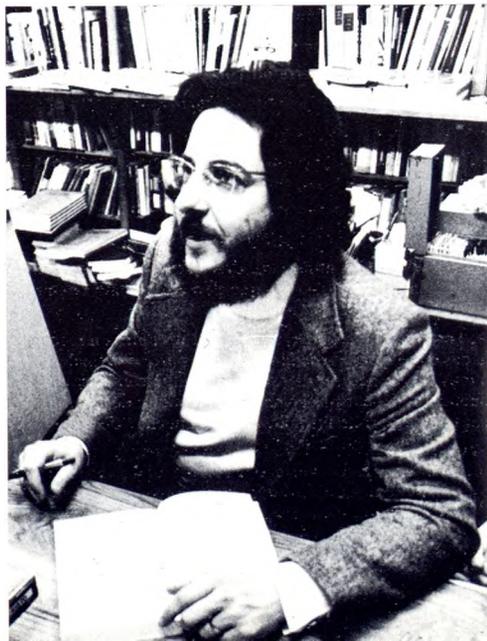
Jeudi 24 avril 1975, 17 h - 18 h, France-Inter.

Suite de la retranscription intégrale de l'émission de Jacques Chancel. (Première partie n° 6, pages 22 et 23).



Jacques Chancel.....

..... Jean Marie Carzou



— On en revient à ce génocide.

Jean-Marie Carzou, on peut se demander si les Turcs n'avaient pas reçu des ordres très précis de l'armée allemande.

— Pour faire le Génocide ?

— Oui.

— Je ne pense pas, je crois que c'est plutôt le contraire.

— C'est une question qui a été soulevée, que j'ai retrouvée dans beaucoup de documents.

— Je pense, moi, que les Allemands ont vu d'un œil tout à fait favorable cette opération, qui ne les gênait pas, sauf à partir du moment où elle a été quand même très voyante, mais c'est une opération turque au départ, d'ailleurs on a des témoignages officiels où on voit les dirigeants turcs demander à l'Ambassadeur Allemand de ne pas les gêner, de les laisser faire ce qu'ils veulent et si les Allemands essayaient d'intervenir un peu parce qu'à Berlin on leur dit que quand même il ne faut pas aller trop loin, les Turcs se rebiffent et disent mais nous sommes chez nous, nous faisons ce que nous avons envie de faire.

— Jean-Marie Carzou, si ce génocide était en fait une conception monstrueuse, je dis bien monstrueuse, de la raison d'Etat car parfois la raison d'Etat, c'est quelque chose !... il suffit de se renseigner dans l'histoire.

Vous représentiez une minorité, une minorité agissante, inquiétante, ennuyeuse.

— Mais ennuyeuse surtout parce qu'elle voulait rester sur ses terres et qu'elle voulait obtenir des conditions de vie qui soient supportables ; alors à partir de ce moment là, quand on ne veut pas dialoguer avec une minorité qu'on a dans son état et qu'on ne veut pas lui donner des meilleures conditions de vie, peut-être parce qu'on a peur qu'après elle veuille l'indépendance et qu'elle se sépare, donc qu'il y ait une mutilation de territoire, alors, à ce moment là, effectivement, on peut considérer qu'au niveau de la « raison d'Etat » pour ne plus avoir de problème avec cette minorité, on n'a qu'à la supprimer, mais enfin, c'est un principe non seulement qui est extrêmement inquiétant, mais en plus qui me paraît totalement inacceptable ; c'est-à-dire que là, il y a un pas que l'on ne peut pas franchir, ce n'est pas possible, tout l'effort moral de l'humanité va contre cela.

Vous me direz qu'effectivement notre siècle n'a pas donné beaucoup d'exemples très favorables à ce point de vue malheureusement.

— Jean-Marie Carzou, nous sommes là tous les deux en ce 24 avril 1975 parce que c'était il y a 60 ans, mais c'est pour se souvenir, mais se souvenir ce n'est pas seulement rendre hommage aux victimes, enfin à mon sens, c'est aussi penser aux minorités d'aujourd'hui. On ne parle jamais des Kurdes, on ne parle jamais des communautés très à l'étroit en Chine, on ne parle pas d'Israël ou pour en dire tout ce que l'on dit ou pour penser que c'est un abécès merveilleux de fixation pour des musulmans, les palestiniens et on ne parle que du fait des Asiatiques maintenant parce que c'est devenu un fait divers. Il faut être très très francs, c'est triste.

Vous pensez que le monde sera condamné à ignorer ces minorités ou simplement s'en inquiéter lorsque lui-même aura peur ?

— Je pense que malheureusement on ne peut pas être très optimiste là-dessus parce que comme vous le disiez on ne s'en inquiète qu'au moment où cela arrive alors que le monde est très ému parce qu'on voit des orphelins Vietnamiens à la télévision mais au fond ces orphelins Vietnamiens avaient déjà des problèmes épouvantables il y a 1 an, 2 ans, 3 ans, 10 ans, et 30 ans et puis, je crois que malheureusement dans quinze jours tout le monde les aura oubliés et c'est partout pareil, quand on voit l'exemple du Biafra et bien le Biafra, c'est fini.

— Oui, c'est déjà oublié.

— Il y a eu un vainqueur effectivement, mais le grand vaincu finalement dans tout cela c'est quand même l'opinion publique et la conscience morale internationale.

— Mais chacun d'entre nous aussi.

— Oui, exactement.

— Nous sommes tous coupables.

— C'est évident, mais alors là, on rentre malheureusement dans le domaine de l'idéalisme qui n'a pas eu beaucoup de succès dans ce siècle et au fond, à propos des Arméniens, quand on voit ce qui se passe à l'O.N.U. pour le Biafra, pour le Bangladesh ou pour d'autres problèmes, c'est exactement ce qui s'est passé à la S.D.N. pour les Arméniens en 1925 alors donc il n'y a pas de progrès et cela c'est très sinistre comme perspective.

— Jean-Marie Carzou, vous me disiez tout à l'heure qu'il y avait 200.000 Arméniens en France. Dans le monde, on peut savoir ?

— Dans le monde, il y a à peu près 5 millions et demi d'Arméniens, 5 à 6 millions d'Arméniens. Il y en a entre 2 millions et demi et 3 millions en Arménie Soviétique ; il y en a 1 million dans le reste de l'U.R.S.S. parce qu'il y a aussi une diaspora à l'intérieur de l'U.R.S.S. principalement en Géorgie, juste à côté, et puis à Moscou, et ces Arméniens là finalement sont aussi assimilés que ceux qui, ici, ne parlent que le Français, ceux-là finalement ne parlent que le Russe.

— Donc, vous formez une communauté très importante.

— Et puis, il y en a 2 millions dans le reste du monde. Oui, c'est une communauté très importante effectivement.

— Si je fais des calculs rapides, cela représente à peu près 12 millions d'hommes, de femmes et d'enfants ?

— Non, non.

— Alors, je me suis trompé.

— Non, j'ai mal expliqué cela. Non, cela fait 5 à 6 millions en tout : 2 1/2 à 3 millions en Arménie Soviétique ; 1 million dans la diaspora en U.R.S.S. et 2 millions à l'étranger, dans le reste du monde.

— Non, j'avais écouté vos 6 millions. Vous disiez au départ 6 millions d'Arméniens et vous aviez groupé. Vous aviez peut-être groupé le tout et ensuite vous avez fait des classifications.

Il y a des Arméniens connus ; alors on connaît Aznavour, on connaît Mikoyan, on connaît Katchadourian, Saroyan l'écrivain...

— Il y a aussi Henri Verneuil.

— Donc, ils ont changé leur nom. Pourquoi ont-ils oublié leur nom, parce qu'il était plus facile de s'intégrer dans un pays donné ?

— Je pense, comme je vous le disais tout à l'heure, parce qu'il y a des époques de xénophobie assez vive donc où il est mal venu d'avoir un nom différent parce que le racisme et l'intolérance portent aussi évidemment sur la différence du patronyme et d'ailleurs, cela n'est pas seulement le lot des Arméniens, toutes les minorités ont agi ainsi très souvent, la minorité juive aussi a fait la même chose ; et puis c'est une façon aussi d'adresser peut-être un coup de chapeau à la communauté qui vous reçoit et de s'intégrer à elle en prenant des patronymes qui lui soient propres.

— L'Arménien est porté vers quelle forme de vie ? L'art...

— L'Arménien est porté vers beaucoup de choses enfin comme tous les peuples du monde, mais effectivement, il y a eu dans l'histoire arménienne beaucoup de formes culturelles très intenses, c'est certain puisque c'est un peuple qui a sa propre langue, son propre alphabet, sa propre religion, qui a eu une floraison architecturale tout à fait remarquable bien avant l'art roman et puis qui a un style musical très propre, très spécifique et avec tout un aspect de tristesse et de désolation, enfin très fascinant et très beau et puis, il y a des artistes pour tous les domaines.

— Vous parlez de ces religions, il y a plusieurs communautés religieuses. Il y a d'abord les Arméniens grégoriens, c'est-à-dire ceux qui sont séparés de Rome,

— C'est ça, mais qui sont en fait l'essentiel de la Communauté.

— Il y a aussi les catholiques et les protestants.

— Oui, c'est ça. L'essentiel, ce sont les Arméniens dits Grégoriens qui en fait, constituent une église indépendante depuis 1.500 ans à peu près.

— Vous parlez tout à l'heure, Jean-Marie Carzou, de l'Arménie turque, de l'Arménie soviétique, et vous avez eu la gentillesse d'apporter des disques. Tout à l'heure nous avons écouté un disque de votre beau-père, le violoncelliste Noé Alecian et maintenant nous allons écouter un autre disque, un extrait des Chœurs de l'Arménie Soviétique.

— C'est une extraordinaire formation sur le plan musical et vraiment il y a une qualité chorale.

— Qui existe aujourd'hui ?

— Oui, oui. C'est une formation qui a été créée donc dans la République soviétique et qui est venue l'année dernière à Paris, en France, donner des concerts et qui est extraordinaire où vraiment il y a un travail sur les voix que je crois vraiment fabuleux sans aucun parti pris nationaliste.

— Alors, on va écouter ces chœurs de l'Arménie Soviétique.

(...)

— Jean-Marie Carzou, ces voix des chœurs de l'Arménie Soviétique sont très belles et nous parlons de votre témoignage « Ce génocide exemplaire » et nous nous rappelons qu'il y a 60 ans, c'est d'ailleurs le 24 avril 1915 un million et demi d'hommes, d'enfants et de femmes portaient, enfin portaient pour la mort.

Mais dans ce témoignage, et cela vous est reproché, Jean-Marie Carzou vous analysez le génocide du point de vue documentaire et intellectuel ; alors je vous l'ai dit tout à l'heure, j'ai reçu beaucoup, beaucoup de lettres ; beaucoup de lettres de jeunes surtout et cela m'a frappé, ils ont entre 20 et 25 ans. Ces jeunes vous accusent de ne pas prendre position sur les données actuelles du problème, l'attitude des Turcs depuis 60 ans, la situation de l'Arménie Soviétique, or, tout cela provoque des conséquences. Vous en parlez dans les dernières pages de votre livre mais on vous reproche de ne pas être allé aussi loin qu'on pouvait le souhaiter.

— Je comprends très bien et ils ont tout à fait raison aussi.

— Vous, l'ancien de Normale Supérieure, êtes resté l'intellectuel... disent-ils

— Oui, je crois qu'en réalité, moi aussi je peux prendre parti, moi aussi je peux dire des choses sur cette question là, mais ce que j'ai voulu faire là... d'ailleurs c'est très amusant parce que pendant que j'écrivais ce livre, mes amis justement me disaient « mais il faut que tu prennes parti, il faut que tu dises ce que tu penses », etc... or, j'ai voulu faire justement, en réalité, un document, c'est-à-dire j'ai voulu donner à notre communauté de France un instrument de lutte contre les Turcs, et le meilleur instrument de lutte qu'on puisse avoir aujourd'hui, c'est un document qui soit objectif, limité aux faits, un texte historique où l'auteur justement ne prend pas parti et se contente de faire une synthèse des événements en multipliant les documents issus de gens neutres et non concernés.

— Vous dites un document contre les Turcs, donc d'une certaine manière vous déclarez la guerre.

— J'estime que la cause Arménienne, en France, avait besoin d'un livre dans lequel les faits soient rapportés pour ce qu'ils sont, sans être enveloppés dans tout un réquisitoire supplémentaire, j'estime qu'il n'y a pas besoin de réquisitoire supplémentaire contre les Turcs et que la simple accumulation des faits, historiquement, sans en rajouter et sans aucun commentaire, suffit à constituer le plus terrible des réquisitoires.

— Y a-t-il eu, Jean-Marie Carzou, une pression du gouvernement Turc auprès du gouvernement Français pour que ce livre, qui paraît chez Flammarion, ne vienne pas en librairie ?... Non parce qu'il y a quand même une grande liberté !

— Oui, il y a une très grande liberté en France, il y a une très grande liberté bien sûr, seulement on a vu dans beaucoup d'occasions et pas seulement à propos des Arméniens, que quand il y a des intérêts économiques qui sont en jeu, effectivement les choses changent.

A propos des Arméniens, justement, j'ai eu l'occasion de rencontrer un haut fonctionnaire qui avait occupé des fonctions assez importantes dans les cabinets du Gouvernement etc... et vous savez qu'il y a deux ans, il y a eu à Marseille l'inauguration d'un monument à la mémoire des victimes du génocide, un monument qui lui-même était installé à l'intérieur de l'enceinte de la Cathédrale Arménienne de Marseille et un monument dont l'inscription était bien anodine puisqu'il disait simplement ceci : « A la mémoire des un million et demi d'Arméniens, victimes du génocide ordonné par les dirigeants Turcs de 1915 et à la mémoire des résistants de 40-45 » donc vraiment quelque chose de très simple... Bon, le gouvernement Turc n'a pas aimé cela du tout, il a trouvé que c'était blessant, et ce haut fonctionnaire donc me disait « Ah, vos Arméniens, vraiment, qu'est-ce qu'on a eu comme ennuis avec eux à propos de l'histoire de Marseille, vous vous rendez compte, après nos échanges commerciaux avec la Turquie ont considérablement baissé, que c'était ennuyeux... »... alors, je pense que comme en ce moment le gouvernement français est en train, je crois, d'après ce que j'ai vu dans la presse, de négocier avec le gouvernement Turc les ventes d'avions, alors il est fort possible que ça recommence.

— Vous avez subi vous-même des pressions ?

— Personnellement non. Personnellement, d'ailleurs malheureusement, le seul Turc que j'ai rencontré, pour le moment, est un romancier également publié chez Flammarion et c'est pour cela que je l'ai rencontré dans les couloirs de la Maison Flammarion. On s'est serré la main 3, 4 fois et puis c'est tout, et je crois peut-être parce que d'après ce qu'on me disait, c'est un garçon qui est un opposant en Turquie, qui a été en prison, etc... enfin en tout cas, personne n'osait prendre l'initiative du dialogue.

Cela étant, les Arméniens ont été « douchés » si je peux dire, par les opposants parce que sous Abdoul Hamid, ils se sont alliés avec les opposants au Sultan, ils ont même ensemble fait un programme commun, comme on dirait aujourd'hui, qui a paru dans l'Humanité en 1908 et puis les opposants en question, une fois au pouvoir, les ont liquidés, alors effectivement on peut... Mais enfin, il faut toujours tenter la chance quand même, il faut que nous retrouvions les Turcs autour d'une table.

— C'est cela qui est important je crois, parce que les descendants des Turcs de 1915 ne sont pas responsables.

— Oui, mais alors voilà, c'est la grande question : ils ne sont pas responsables du génocide, c'est bien évident.

— Non, on ne peut pas accuser les jeunes Allemands d'être responsables des camps de concentration.

— Bien sûr, seulement, à partir du moment où les Turcs de la génération actuelle continuent d'assumer la position prise par les Turcs de 1915 sur le génocide, ils sont au moins complices, quand même c'est bizarre, je veux dire quand le représentant Turc à l'O.N.U. déclare l'année dernière à propos d'une discussion sur le génocide, qu'il n'y a pas eu de génocide et qu'en fait les Arméniens n'ont jamais été massacrés, il reprend les thèses officielles d'il y a 60 ans ; alors là, il y a une question, je veux dire si le gouvernement Turc actuel reprend les thèses d'il y a 60 ans, il est quand même complice à ce moment là non ? Je veux dire même s'il ne l'a pas fait lui-même...

— Il faudra peut-être une ou deux générations pour oublier. Ils sont très conscients de ce qui s'est passé mais il est très difficile d'admettre et parfois c'est bon dans ces cas-là de vivre la réalité du silence autour de quelque chose qui a été grave.

— Oui, alors on m'a dit aussi que finalement pour les Turcs, cela nuirait pour leur image de marque, cela n'a pas nuit à l'image de marque de l'Allemagne d'avoir reconnu ses torts.

— Vous en souffrez de ne pas rencontrer ces jeunes Turcs autour d'une table, comme vous le disiez ?

— Cela commence à me préoccuper.

— Mais cela vous préoccupe depuis peu de temps, donc vous voyez vous-même vous n'étiez pas...

— Mais oui, c'est-à-dire, que moi j'ai retrouvé le génocide de mes ancêtres depuis pas tellement d'années donc je pense que la suite du chemin consiste à essayer de retrouver les Turcs, parce que finalement c'est encore une injustice supplémentaire pour les Arméniens que ce silence des Turcs et c'est presque un mépris et c'est vraiment assez moche ; parce que finalement les Turcs n'agissent jamais qu'en coulisse, jamais directement, par des pressions diverses ; et puis simplement quand la question arménienne vient au jour, ils se contentent de mentir, c'est quand même un peu insuffisant comme position.

— Le fait de parler comme vous le faites en ce moment, peut vous attirer des ennuis ?

— Je n'en sais rien, on le verra.

— Non des ennuis, pas des ennuis graves, mais enfin des discussions possibles.

— Avec qui ?

— Avec les Turcs que vous attaquez, à qui vous déclarez la guerre.

— Je ne leur déclare que la guerre qu'ils se font à eux-mêmes en refusant de reconnaître la vérité historique mais je pense que toute réconciliation doit quand même d'abord passer par la reconnaissance des faits ; si les Allemands peuvent aller en Israël et réciproquement, c'est parce qu'il y a eu reconnaissance des faits et bien sûr tout le monde sait très bien que ce ne sont pas les Turcs d'aujourd'hui qui ont massacré les Arméniens de 1915, je pourrais dire qu'ils se sont contentés de massacrer des Grecs et quelques Arméniens à Chypre l'année dernière, mais enfin ce n'est pas le problème... pourquoi alors ne le reconnaissent-ils pas, c'est tellement plus simple de reconnaître et puis bon, de se débarrasser d'un fardeau.

— Vous vous considérez comme une nation martyr ?

— L'Arménie ? L'Arménie est certainement une nation martyr, je n'aime pas le mot de martyr parce qu'il a des résonances religieuses un peu traditionalistes, mais enfin c'est effectivement une nation martyr qui a subi beaucoup trop et beaucoup trop longtemps la violence.

— Oui, il y a des résonances peut-être Jean-Marie Carzou mais il faut bien comprendre quand même que l'Arménie avait été la première nation à adopter le christianisme comme religion d'Etat, c'était en 303 et c'est un sort analogue à celui des Juifs.

— Oui, finalement, il y a pas mal de similitudes entre ces deux races. On dirait presque qu'elles sont nées pour servir, enfin l'expression est peut-être un peu hasardeuse, mais pour servir de « paratonnerre » à l'espèce humaine entière et elles attirent tous les malheurs du monde sur elles et elles sont disséminées et elles ont du mal à retrouver une patrie.

— Et après le monde entier est devenu l'Arménie presque, après 1945.

— Bien effectivement, ce qui est arrivé à l'Arménie ne faisait que préfigurer ce qui est arrivé au reste du monde et au fond dans une vision chrétienne, si ce génocide avait permis d'éviter les autres, au moins il aurait servi à quelque chose.

— Vous pensez qu'il y aura un jour une nation Arménienne ? Une autre nation Arménienne ?

— Il y a une nation Arménienne en ce moment.

— Mais non, je veux dire une nation installée.

— Sur les terres de Turquie ?

— Comme il y a un Israël installé.

— Alors, pour la partie qui est en Turquie ? Je crois que cela dépend des Arméniens.

— N'importe où, une terre où l'on dira c'est là l'Arménie.

— On peut le dire de la partie d'Arménie qui est en Union Soviétique.

— Avec un Etat Arménien.

— Avec un Etat indépendant ? Alors là, je crois que c'est tout à fait lié à l'évolution des problèmes mondiaux, je veux dire que l'Arménie n'est pas un assez grand pays pour pouvoir...

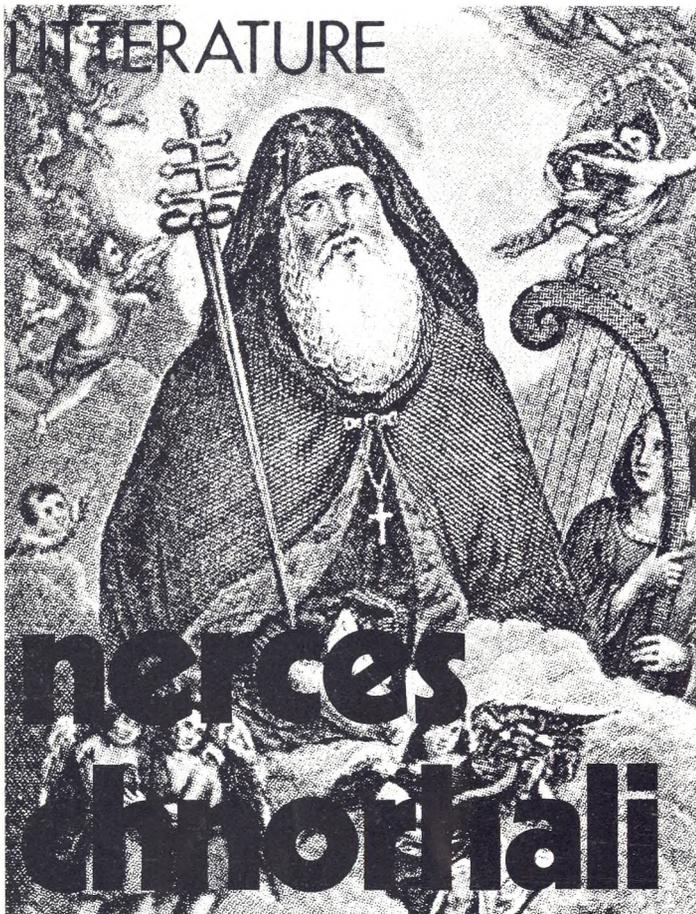
— Vous, vous n'y croyez pas.

— Moi, personnellement je n'y crois pas du tout.

— Ce qui est le plus important, c'est que ce sort, plus aucune autre communauté d'hommes n'ait à le connaître et je crois que c'est ce qu'il faut retenir d'une aventure tragique comme celle de vos ancêtres.

— Je crois que finalement, même si 60 ans après on raconte cette histoire, c'est parce qu'on n'a pas envie qu'elle recommence, c'est parce que finalement il y a encore en nous, en moi en tous cas, une espèce de sursaut d'idéalisme et de se dire quand même, c'est pas possible, l'humanité ne peut pas comme ça accumuler de telles horreurs, c'est pas possible : il faut bien que ça s'arrête un jour, alors comment ? c'est là que ça commence...

— Je ne sais pas si les Turcs et les Arméniens prendront parti mais ce qui est important, c'est qu'ils considèrent votre livre comme un document, comme un témoignage et peut-être comme une source de travail, alors je rappelle le titre : « Un Génocide exemplaire », Jean-Marie Carzou, un témoignage qui paraît chez Flammarion.
Merci Jean-Marie Carzou.



Il y a deux ans le Catolicos Vasken Ier d'Etchmiadzine et le Catolicos Khorèn Ier de Cilicie ont commémoré le huit centenaire de la mort de Nercès Chnorhali par un message au Peuple Arménien.

Le Vatican lui-même s'est associé à cet hommage par l'émission d'un timbre poste.

La presse Arménienne d'ailleurs, a largement fêté l'événement. Nercès Chnorhali dont le personnage fait l'unanimité et dont les chants religieux depuis 8 siècles et encore aujourd'hui résonnent dans toutes les églises, est plus que jamais d'actualité.

En Arménie et dans la diaspora, les intellectuels, les communautés religieuses, les différentes couches sociales et les différents courants politiques s'accordent également pour rendre hommage à Nercès Chnorhali.

Au XII^e siècle, après la chute du Royaume des Bagratides d'Ani en 1064, les Arméniens sont dispersés dans le Varharchapat, le Royaume d'Ani et surtout le Royaume de Cilicie face à la Merée des différents ennemis, les entourant de toute part. A l'Est les Turcs Seldjoukides, à l'Ouest Byzance, au Sud les Arabes dont les hordes sauvages assaillent sans cesse, pillent et détruisent les riches provinces arméniennes. Face à cet horizon très sombre et tourmenté, la pensée de Nercès Chnorhali se tourne vers l'avenir du peuple Arménien ; il réfléchit, il écrit, il prêche pour insuffler l'espoir de réunion et de résurrection de l'Arménie.

Actuellement, la situation est comparable en ce sens qu'il existe un Etat Arménien en Arménie ainsi que différentes communautés dispersées dans le monde, menacées de l'extérieur et divisées à l'intérieur, et le but de tous les Arméniens doit être précisément de réunir toutes les forces vives.

LA VIE DE NERCÈS CHNORHALI

Il est né aux environs de 1100 près d'Antioche dans la forteresse de Zovk. Il fait ses études à Garmir Vank, dans la région de Choughre où il est surnommé CHNORHALI de même que tous ses condisciples.

Ce terme est traduit en français par le mot « gracieux » qui est certainement impropre au sens où on l'entend habituellement et l'on devrait plutôt dire « touché par la grâce ».

La vie et l'œuvre de Nercès en sont d'ailleurs la parfaite illustration. Et de tous les Chnorhali, élèves de ce Vank (Séminaire ou Couvent) le plus prestigieux sans nul doute restera Nercès.

Il est ordonné prêtre puis Evêque très jeune. Il devient Catolicos à Hromgla d'où son deuxième surnom de « GLAIETSI » en 1166 où il succède à son frère Krikor PAHLAVOUNI du vivant de celui-ci, alors très âgé.

L'ŒUVRE ŒCUMENIQUE DE NERCÈS CHNORHALI

Elle est de portée universelle et certainement la plus importante et la plus originale. Depuis le Ve siècle et depuis le Concile de Chalcédoine, plus précisément en 451, où les Arméniens étaient d'ailleurs absents, l'Eglise Romaine et Byzantine avaient adopté la doctrine du Pape Léon le Grand qui admettait qu'il existait dans le Christ deux natures distinctes : une nature humaine et une nature divine étroitement unies mais non confondues. Les Arméniens fidèles à la doctrine du Concile de Nicée (325) admettaient qu'il n'existait qu'une nature divine dans le Christ, s'identifiant à celle de Dieu. Cette querelle de théologiens aboutit finalement à un schisme entre ces églises. La rupture est consommée en 491 et à partir de ce moment-là, l'Eglise arménienne est mise au banc de la chrétienté par Rome et Bysance en même temps que d'autres églises Monophysistes telles que l'Eglise Copte, Assyrienne ou celle de Malabar.

L'Arménie est donc isolée. L'Arménie est donc exposée en ce 12^e siècle non seulement à l'hostilité des Turcs Seldjoukides et des Arabes mais aussi à l'hostilité et aux coups de Bysance qui, sous le couvert de l'intolérance religieuse, poursuit de funestes desseins politiques tendant à envahir et du même coup à réduire l'Arménie ; mais en affaiblissement l'Arménie, Bysance s'affaiblissait elle-même et préparait déjà sa propre perte.

Dans ce contexte survient un élément nouveau et très important : ce sont les Croisades. Les Croisés venus de très loin, coupés de leur base, trouvent auprès des Arméniens des Alliés précieux qui les aident et les guident dans ces contrées difficiles. Et malgré quelques divergences religieuses Arméniens et Croisés se retrouvent dans la même adoration de la Croix, c'est-à-dire du Christ. Et l'on comprend mieux à travers ces quelques données historiques la portée des idées de Nercès CHNORHALI. Pour lui, le Christ et l'Evangile sont à la base du christianisme ; partant de cette idée, l'intolérance religieuse est à proscrire à l'intérieur de la chrétienté. Il ne doit pas exister de prédominance ou de main-mise d'une église sur une autre. Chacune d'elle, tout en gardant sa personnalité et sa liberté, doit coexister avec les autres ; la diversité des églises ne faisant qu'enrichir d'ailleurs le christianisme qui, à travers les différences de rite, de liturgie et même de dogme, converge vers le même but. Huit siècles après ce sujet est plus que jamais d'actualité et CHNORHALI apparaît comme un précurseur et même comme un visionnaire.

L'ŒUVRE MUSICALE ET LITTÉRAIRE DE CHNORHALI

C'est la plus connue des Arméniens.

Nercès CHNORHALI laisse une œuvre considérable. Du point de vue musical il existe de nombreux chants liturgiques dont il écrit les paroles et la musique. Les plus connus : Aravod Louosso, Nor Asterdzial et des prières : Havadov Hosdovanim par exemple toujours en vigueur dans nos églises. Ces chants sont écrits avec beaucoup de foi, de sensibilité et d'humanisme et font partie du patrimoine à la fois religieux et culturel des Arméniens. Le Thème prédominant étant la lumière au sens spirituel du terme.

Pour ce qui est de l'œuvre littéraire, Nercès Chnorhali écrit pour la première fois dans la littérature arménienne des fables et des devinettes.

Il écrit deux grands poèmes :

— Hisous Vorti (le fils de Dieu) et surtout
— Voghpe Yetéssio, plus connu en français sous le nom de « La Chûte d'Edesse ». Il s'agit là d'une élégie, véritable chef d'œuvre de Chnorhali.

Les croisés s'étant retirés d'Edesse (Ourfo), les Arabes condamnés par l'Emir Zanguï assiègent puis prennent Edesse, la détruisant et n'y laissant que ruines et désolation.

Il existe une œuvre en prose dont la plus importante est « Messages » où il souhaite plus de rigueur de la part des prêtres, des nobles et du peuple dans leur vie de tous les jours — il fait dans ce sens des réformes — et à travers cette œuvre, il apporte un témoignage sur son temps. Il en reste également un certain nombre de lettres dans ses rapports avec les autres églises ainsi que des lettres personnelles.

Pour la première fois, il sort de l'Arménien Krapar pour écrire dans la langue populaire Ramgoren, langue beaucoup plus accessible pour le peuple.

Nercès CHNORHALI laisse donc une œuvre considérable et s'il ne fallait en retenir qu'une chose, ce serait un symbole d'espoir, de patriotisme et d'Unité.

**Kegham BAGDASSARIAN
Marcel DEMIRDJIAN**

Fonds A.R.A.M

NERSES CHNORHALI (1102-1173)

*LAMENTATION SUR LA VILLE
D'EDESSE (fragments)*

Lamentez-vous, lamentez-vous, églises
fiancées du cortège céleste,
et vous, mes frères et mes sœurs
de toutes les parties du monde,
et vous, les villes et villages,
races et nations qui vivez sur la terre.
Que notre parole soit portée
jusqu'aux pays de l'Orient,
jusqu'à la Grande Arménie et la maison de Torgom,
la race et la nation de Japhet.

Là-bas où s'élève le trône
des rois Parthes Arsacides,
j'étais au cœur de leur royaume,
par le roi Abgar et par eux
je fus construite.

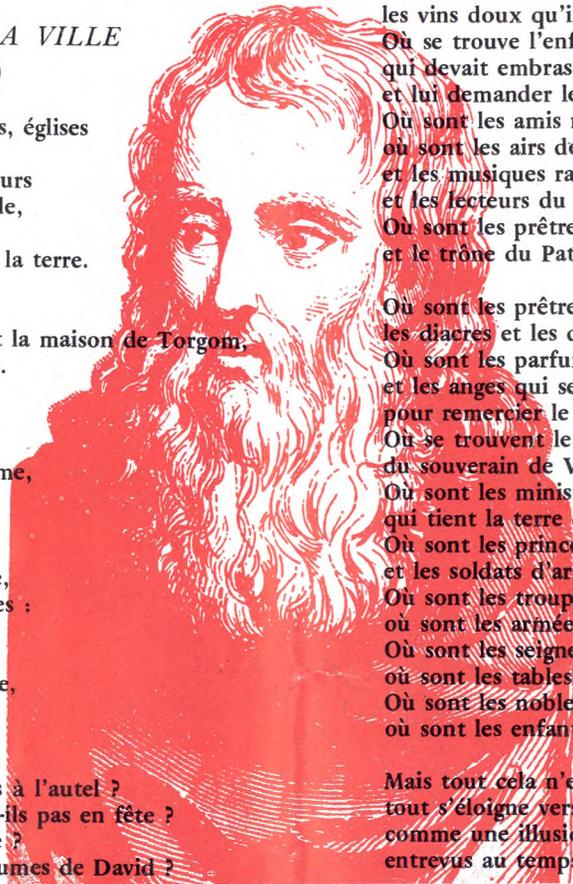
Je te le demande, ô très belle,
et je veux que tu me répondes :
où se trouvent le trône d'or
et la couronne désirée ?
Où sont les bijoux de la reine,
du prince et de sa fiancée
et la robe des épousailles
et le brocart si chatoyant ?
Pourquoi le fiancé n'est-il pas à l'autel ?
Et pourquoi ses amis ne sont-ils pas en fête ?
Où sont les jeunes du cortège ?
Pourquoi n'entend-on les psaumes de David ?
Pourquoi les olifants sonores de Tarsus
ne sonnent plus ?

Où donc est le bœuf gras que l'on devait tuer ?
Où se trouvent les échantons,
les vins doux qu'ils devaient verser ?
Où se trouve l'enfant prodigue
qui devait embrasser son père
et lui demander le pardon ?
Où sont les amis réjouis,
où sont les airs délicieux,
et les musiques ravissantes
et les lecteurs du Livre Saint ?
Où sont les prêtres de l'office
et le trône du Patriarche ?

Où sont les prêtres de l'Autel,
les diacres et les desservants ?
Où sont les parfums de l'encens
et les anges qui se rassemblent
pour remercier le Seigneur ?
Où se trouvent le trône et les habits royaux
du souverain de Vagharchabade ?
Où sont les ministres du roi
qui tient la terre d'Ararat ?
Où sont les princes de l'escorte
et les soldats d'arrière-garde ?
Où sont les troupes de la place,
où sont les armées en campagne ?
Où sont les seigneurs sur leurs sièges,
où sont les tables fastueuses ?
Où sont les nobles dans l'église,
où sont les enfants des jardins ?

Mais tout cela n'est que néant,
tout s'éloigne vers l'infini
comme une illusion, comme un rêve
entrevus au temps du réveil.

(Pierre Gamarra)



FABRIQUE DE MEUBLES

GHAZARIAN

médaille d'or nf meubles 1966/1967/1969

4.000 M² D'EXPOSITION

OUVERT LE DIMANCHE

ZONE INDUSTRIELLE DE VITROLLES
1ère avenue N° 2
13127, Vitrolles
Tél. 89.27.47

Remise spéciale aux abonnés d'Armenia



Commode Louis XVI Merisier massif. Patine antique

armenia 21

Fonds A.R.A.M

L'école arménienne de Valence



L'Ecole Arménienne de Valence adjacente à l'Eglise Saint-Grégoire l'Illuminateur fonctionne bi-quotidiennement sous l'égide de la paroisse dont la direction est confiée au Révérend père Narek Vartanian, chef spirituel de la communauté arménienne.

Pour une meilleure information sur le fonctionnement des cours, notre chroniqueur a recueilli les éclaircissements que nous jugeons utiles de porter à la connaissance du public.

Le futur prêtre Sarkis Vartanian, à l'issue de ses études primaires, avait été admis au Séminaire patriarcal de Cilicie. Il termina brillamment ses cours ecclésiastiques, il poursuivit inlassablement le programme des enseignements de clergé et finalement il obtint avec succès le diplôme d'ordination et ainsi promu au rang de clergé et titulaire de l'Ordo. Il est nommé par l'Union Générale de Bienfaisance arménienne, proviseur au Collège National de Avédis Sarakian.

Son sens du devoir, son abnégation, son dévouement inébranlable, ses capacités de dirigeant, son courage et les sacrifices consentis avec une conscience professionnelle hors de pair, le font appeler en août 1960 par l'Union Générale Arménienne de Valence pour remplacer le grand prêtre défunt Sahak Babikian qui

avait donné sa démission avant de mourir.

Du prénom de baptême Sarkis, ordonné prêtre le 11.12.60 par l'Archevêque Manoukian, délégué général patriarcal, il est prénommé par l'Ordination Narek Vartanian, prêtre spirituel du diocèse de Valence.

En l'état d'instituteur cultivé, érudit et chevronné dans la matière, il accepta en 1961, d'assurer en plus de ses charges ecclésiastiques, la direction de l'école précitée.

L'effectif des élèves atteint le chiffre de 40. A la fin de l'année scolaire il organise avec ses élèves une fête solennelle avec apparat et ainsi il crée une ambiance enthousiaste digne d'intérêt et révélant à ses fidèles compatriotes un grand esprit de progrès et une forte confiance.

L'année suivante — 1962 — le nombre d'élèves va en augmentant et atteint le chiffre de 60, donc les efforts fournis par le père Narek commencent à porter leurs fruits et être couronnés de succès.

Le révérend père Vartanian ne s'arrête pas. Inspiré par la parole poétique de Victor Hugo : « Celui qui fonde une école, ferme une prison », il établit des cours du soir destinés à instruire les jeunes travailleurs et le nombre d'élèves mixtes s'élève à 20 ; toujours laborieux, il ne ménage ni son temps, ni ses obligations paroissiales ; il se dépense sans

compter pour mener à bien les devoirs qui lui sont dévolus et ainsi, malgré quelques difficultés, les cours du soir et les enseignements à l'école continuent à progresser merveilleusement, donnant d'excellents résultats à la satisfaction de tout le monde.

Dans ses tâches lourdes et pénibles, il est heureusement secondé par son épouse Madame Zabel Vartanian, mère de 3 enfants. Cette dernière collabore bénévolement ; avec cœur, elle assume la direction de la partie « maternelle » de l'école.

L'ECOLE SE DIVISE EN DEUX PARTIES

1. « Maternelle » : enfants de 6 à 9 ans

Alphabétisation sous la direction et la responsabilité de Madame Zabel Vartanian.

2. « Élémentaire » : adolescents de 9 à 16 ans.

Etude de la langue arménienne et histoire, notamment sur le christianisme en vue d'une formation pour servir l'église avec foi et dignité, et participer à la chorale comme clercs, diacres, etc...

L'incommodité du lieu de l'établissement scolaire dure jusqu'en 1970, date à laquelle il a été reconnu qu'il n'était plus possible d'enseigner dans des conditions précaires. Il a donc été décidé d'acquérir une maison avec un jardin de 410 m² avec le

ferme espoir que les dons des bienfaiteurs résorberaient facilement les frais.

Dès que la nouvelle qu'une collecte serait faite pour l'achat d'une maison fut répandue, en premier lieu, sans compter des milliers de donateurs, Madame Veuve Tavitian, pour immortaliser le souvenir de son mari défunt, y participe par un don très important.

En reconnaissance, l'Association religieuse arménienne décide de dénommer le nouvel établissement scolaire « Ecole Tavitian » qui a été inauguré par la bénédiction de sa Sainteté Vaska 1er, Catholicos de tous les Arméniens.

Actuellement, 90 élèves fréquentent régulièrement l'école et apprennent leur langue maternelle et surtout une éducation chrétienne dont la lacune se fait sentir durement dans le monde entier.

Tous les dimanches et jours de fêtes, l'Eglise de Saint-Grégoire l'Illuminateur est archi-comble par une foule considérable qui assiste à la messe célébrée par le révérend père Narek Vartanian et dont la chorale est dirigée par l'éminent Diacre Hayazad Ohanian avec un immense talent.

Nous félicitons et encourageons tous ceux qui s'occupent et veulent s'occuper de l'éducation des enfants.

Krikor HEKIMIAN

le divorce et l'église

Monseigneur Hagop Vartanian

L'Eglise Arménienne, au cours de son organisation structurale admit le divorce après des études approfondies et des délibérations par les Assemblées Nationale et Ecclésiastique. A ce sujet des règles particulières et dispositions homogènes furent formulées à la Congrégation des Fidèles sous la présidence de Saint-Nercès le Parthe, Patriarche à Achdichad en 354.

* Au concile de Chahabivan en 444 sous la direction du Patriarche Saint-Hovsep, Premier de Hoghosmetz, il fut prescrit des sanctions très sévères contre :

- la prostitution, l'impureté, la profanation,
- ceux qui entretiendraient des « maîtresses »,
- les mariages avec des proches parents,
- l'abandon d'époux ou d'épouse,
- l'enlèvement des filles,
- le viol et la violation des femmes du père, du frère ou du fils.

Les articles 12 et 13 du Statut de Chahabivan stipulent l'interdiction absolue et formelle de l'union des sanguins jusqu'au 4ème degré de parenté inclus; les mêmes articles autorisent le divorce en cas d'infécondité mais la décision en sera prise par l'autorité ci-dessus au cours d'un tribunal spécial et dans les conditions expresses que la femme stérile répudiée aura droit à la restitution de tous ses biens personnels et son mari doit, obligatoirement pourvoir à sa subsistance.

Lors de l'Assemblée réunie à Touvine en 506 sous la haute autorité de sa Sainteté Papken A. Catholicos de Otmse, il fut décrété des servitudes minutieuses sur les règles du divorce.

Ainsi jusqu'à nos jours, à travers les siècles à la suite des transformations, évolutions, mutations survenues, notre peuple de par sa civilisation et ses conditions de vie, unanime il permet, avec raison, à l'église pour consolider l'union de la vie conjugale et surtout s'opposer à l'abolition des Saints Sacrements et par le même ordre d'idée d'introduire des modifications au Statut du divorce.

L'église sanctifia le mariage comme l'un des Sept mystères. Ainsi les deux êtres unis en deviennent un seul, par le mariage dans le but de procréer, pour un accroissement sain, de sorte que le mariage soit basé fondamentalement sur la chasteté. Non ! L'union et le foyer ne

devront pas être corrompus, détériorés, détruits par des « attitudes grossières » la luxure, la prostitution, l'adultère, etc, etc... Par principe, l'union par le mariage est **INDISSOLUBLE**.

L'Eglise Arménienne est fondée sur l'Evangile de Saint-Matthieu (chapitre 19 - 3 - 12) et celle de Saint-Luc (chapitre 10 - 2 - 12); de même elle tient compte des cas spéciaux résultant des situations vicieuses qui rendent impossible la continuité de l'union et par la même occasion, l'improbabilité de réaliser les buts essentiels du mariage. Elle admit et appliqua le divorce mais après enquêtes minutieuses, elle autorise l'un et prive l'autre, suivant le cas, au droit du remariage.

Pour l'Eglise Arménienne, les conditions du mariage sont les suivantes :

- avoir une bonne santé et un corps sain et parfait,
- avoir la majorité et la maturité régulière,
- être au moins au 5ème degré du lien de parenté,
- avoir la faculté de concevoir la vie familiale avec une bonne volonté, une bonne entente et un amour franc et loyal par des concessions mutuelles.

L'Eglise Apostolique arménienne prononce le divorce dans des circonstances exceptionnelles pour des causes essentiellement graves qui sont les suivantes :

1. Détérioration de l'union des époux par la prostitution, l'adultère; dans ce dernier cas l'innocent aura droit au remariage, par contre le coupable se verra châtié par privation temporaire ou définitive d'une nouvelle union.
2. L'époux ou l'épouse devenu veuf a droit à trois remariages et si par duperie ou tromperie l'un ou l'autre contracte un 4ème mariage celui-ci sera considéré comme nul et non avvenu et le divorce est immédiatement prescrit.
3. Lorsqu'un des deux époux disparaît, après 7 ans d'absence au cours de laquelle des recherches entreprises ne donnent aucun résultat positif, l'homme ou la femme abandonné aura droit au remariage; au cas où le ou la disparu(e) est retrouvé(e) après 7 ans, il ou elle est considéré(e) comme « divorcé(e) », cependant si il ou elle se révèle innocent, le remariage est permis.
4. Lorsque parmi des époux se manifestent des irrégularités contraires aux principes, à la foi, à la religion, ou bien une maladie dissimulée lors de la célébration du mariage, le fautif ou la fautive sera jugé(e) par un conseil ecclésiastique spécial et exceptionnel; alors l'église ordonnera le divorce, le ou la coupable aura des châtiments et l'innocent ou l'innocente aura les droits légaux de remariage.
5. Au cas où les deux époux sont souillés par la prostitution et l'adultère, ils sont privés des droits du remariage.
6. Lorsqu'il se révèle que les mariés ont un lien de parenté au-dessous du 5ème degré (qua-

trième ou troisième, etc...), le divorce est, immédiatement décidé.

7. Si, uni par tromperie, l'un des conjoints, est reconnu impubère, l'union est dissolue et le ou la coupable sera privé pour quelques années ou éternellement des droits du remariage.

De nos jours, dans les conjonctures actuelles et les conditions oppressives de la vie, la loi sur le divorce est soumise à une révision, nous aimerions voir la position des responsables vis-à-vis de la vie familiale et sociale alourdie et compliquée par un amas de problèmes et de malheurs. Cependant, le divorce consenti mutuellement supprimerait tous les malheurs et les inconvénients. Avec réserve nous accueillons cette ingénuité et nous attendons le résultat de l'application de la loi donnant le véritable verdict.

L'homme, la famille et la société sont éternels, mais les lois promulguées pour le bien être de ces derniers sont temporaires, changeantes et mobiles.

Nous souhaiterons que les calamités, les maux et les malheurs soient bannis de notre vie sociale et que le BIEN y pénètre et y prospère.

Dans l'expectative, nous attendons et nous verrons...

Monseigneur Hagop Vartanian
(Evêque)
(Traduit de l'Arménien
par Krikor Hékimian)

Père Chahan Dédéyan

Puisque le divorce est une conséquence du mariage, il est naturel de considérer en premier lieu les conditions dans lesquelles le mariage est contracté car nombreux sont les mariages qui aboutissent à des drames malheureux ou encore au divorce.

Je veux poser le problème de cette manière puisque de nos jours il existe de multiples lois et dispositions comme par exemple les mariages par contrat.

Lorsque nous parlons du mariage et du divorce, il faut savoir que l'Eglise Chrétienne se réfère au chapitre 18 de l'Evangile selon St-Matthieu où le Christ en réponse aux Pharisiens dit « celui qui quitte sa femme sans le motif de péché de luxure et prend une autre femme commet un adultère » par conséquent presque toutes les églises acceptent la luxure comme une cause première de divorce.

L'Eglise Arménienne, par le Concile de CHAHABIVAN a été la première de toutes les églises à autoriser le fait de « quitter la femme » outre pour le péché de luxure, pour toute souillure corporelle (Concile tenu à Takavan en 444). Il est à signaler qu'à ce Concile ont également participé des notables civils car en Arménie la chrétienté était déjà religion d'état.

LE DIVORCE ET L'EGLISE

Outre le Concile de Chahabivan, l'Eglise arménienne a tenu d'autres conciles, certains patriarches arméniens ont même établi des lois mais jusqu'à nos jours l'église n'a pu réunir toutes ces dispositions sous forme de code et les appliquer.

L'église arménienne a eu deux dispositions de loi :

1. La première connue sous le nom de Bologénia, propre à l'Arménie orientale et aux Arméniens habitant près de la frontière russe. Depuis la soviétisation de l'Arménie la loi Bologénia a été supprimée et remplacée par une autre loi.
2. La deuxième c'est la constitu-

tion nationale instituée au 8ème siècle sous la domination des Arabes (Azkabadoum, Ormanian 1er vol. page 824) et également constituée vers les années 1860 avec l'agrément de l'Empire Ottoman.

Aujourd'hui, excepté pour les pays occidentaux, la Constitution Nationale de 1860 est toujours en vigueur en particulier dans les pays du Moyen Orient. Reconnue par les états comme un droit, une institution propre aux communautés arméniennes, demeurant toujours fidèle aux traditions de l'Eglise Arménienne, aux exigences sociales de notre siècle tout en jouissant d'une autonomie, d'une liberté interne, est assujettie aux lois judiciaires du pays. Par conséquent le Conseil Judiciaire établi selon les dispositions de la Constitution, après avoir examiné les problèmes, peut pronon-

cer un divorce, mais en laissant l'approbation au Catholicos.

Dans l'Eglise Arménienne les deux parties peuvent demander le divorce :

1. Par suite d'adultère commis par l'un des époux,
2. Par suite de tentatives de meurtre de l'un des époux envers l'autre,
3. Par suite de conduite cruelle, insupportable et déshonorante de l'un des époux envers l'autre.
4. Si l'un des époux adopte une religion autre que le christianisme.
5. Si l'un des deux époux a perdu la raison depuis 3 ans et des médecins spécialistes en attestent l'incurabilité.
6. Si l'un des deux époux quitte le foyer conjugal et qu'il reste introuvable pendant 5 ans.

Après avoir énuméré les conditions requises pour prononcer un divorce, il faut surtout penser

aux conséquences malheureuses, surtout lorsqu'il y a des enfants. En dehors de certains cas, le divorce est un choc très dur pour les deux parties.

Ces constations nous les avons établies par notre fonction même. Souvent nous sommes intervenus et dans beaucoup de cas se sont des malentendus mineurs qui ont été grossis et conduits jusqu'à la décision du divorce.

Notre intervention morale a souvent joué un rôle réparateur et certaines de ces familles vivent aujourd'hui dans la joie et la compréhension mutuelle.

Ces exemples montrent qu'au lieu de faciliter les formalités, les jugements de divorce, il serait hautement préférable de tout mettre en œuvre pour la réconciliation des époux.

Père Chahan DEDEYAN

les Arméniens et la Suisse

Arméniens,

Un nom qui éveille instantanément un écho sympathique chez une multitude de Suisses, mais reste encore inconnu à beaucoup d'autres.

Au siècle dernier, les Arméniens n'étaient qu'une poignée éparpillée sur le sol helvétique, lorsque les nouvelles des massacres perpétrés dans l'empire turc firent, dans l'opinion publique, une irruption d'une telle intensité qu'elle provoqua en 1896 la remise au Conseil fédéral d'une pétition portant 450.000 signatures. Ce véritable soulèvement d'émotion populaire donna naissance à des œuvres philanthropiques qui continuent encore leur activité au Proche-Orient.

La présence arménienne devint une réalité dès 1909 — date de la chute du « Sultan Rouge » — avec l'arrivée de Turquie et du Caucase d'une jeunesse éprise des idéaux sociaux et politiques de l'époque qu'attirait le rayonnement de Genève, symbole des plus hauts principes humanitaires et démocratiques.

Un journal national — Trochak — avait même établi son imprimerie dans une villa de l'avenue Beau-Séjour, qui était devenue le lieu de rencontres d'une élite intellectuelle en séjour ou de passage.

Mais la radiation, par le traité de Lausanne, de l'Arménie dont l'existence et les frontières avaient été reconnues et établies par le traité de Sévres, devait fatalement suspendre cet élan.

L'entre-deux-guerres fut, pour la petite communauté restante, une période de vie effacée qui vit l'intérêt principal se concentrer sur le Foyer Arménien, orphelinat où l'initiative privée stimulée par le pasteur Kraft-Bonnard avait recueilli et élevé dans la tradition nationale une centaine d'orphelins de parents massacrés.

Malgré sa petitesse, cette communauté, entée sur la grande famille suisse, lui donna, dans le domaine universitaire, un Ape-liantz, professeur de chimie à Zurich, un H. Pasdermadjian, professeur de comptabilité et d'organisation des grands magasins à Genève, un L. Babaianz, profes-

seur de radiologie à Lausanne et surtout un oto-rhyno-laryngologue, le professeur Z. Chéridjian, créateur de la polyclinique d'ORL à l'hôpital cantonal de Genève, et dont la silhouette reste si vivante dans le souvenir de nombreux Genevois.

L'expansion grandissante de l'économie suisse, après la deuxième guerre mondiale, donna également aux Arméniens des possibilités nouvelles de travail. Mais, et c'est une distinction essentielle, pour les nouveaux venus il ne s'agissait pas seulement de trouver un emploi mieux rémunéré, mais avant tout une terre d'asile définitive. Quelques dizaines au début du siècle, 2 à 300 en 1939, ils sont environ 8 à 900 aujourd'hui dispersés dans toutes les localités de Suisse, mais rassemblés principalement à Genève et Lausanne.

Leur attachement à leur foi et leurs traditions culturelles devait nécessairement les amener un jour à envisager la construction d'une église. Un don généreux d'un Arménien, Monsieur H. Topalian, établi à l'étranger donna le signal de départ à la réa-

lisation. La communauté, de son côté, assuma les frais d'achat du terrain, de l'achèvement de l'église et de son aménagement.

C'est ainsi que naquit, grandit avec bien des difficultés, et fut consacré en 1969 sous le vocable de Saint-Hagop l'unique église arménienne de Suisse, sur la paisible commune de Troinex, dans un magnifique cadre de verdure.

L'église est achevée, desservie par un curé fixé à Genève. Mais restent encore en attente la construction de la salle paroissiale et de la bibliothèque qui sera rattachée au Centre d'études arméniennes qui vient d'être créé à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève.

La communauté arménienne attend donc avec confiance le nouveau don tant soit peu important auquel elle apportera le complément nécessaire à l'achèvement définitif d'un complexe destiné à devenir un foyer de vie spirituelle, un centre de communion fraternelle et, bien sûr, un cœur pour y réchauffer les valeurs culturelles de son propre passé.

bulletin d'abonnement

à découper et à retourner à ARMENIA

2, place de Gueydan. 13120 Gardanne

Je désire recevoir 10 numéros d'Arménia pendant un an pour 40 Francs.

Nom Prénom

Adresse

Ci-joint mon règlement, soit 40 francs, par chèque bancaire ou chèque postal, à l'ordre d'ARMENIA.

Abonnement de soutien : 100 Francs ; membre sympathisant : 200 Francs et plus

Membre bienfaiteur : 1.000 Francs et plus